

LA NIVE



numero 5

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DES PÊCHEURS DE LA NIVE



Hôtel du Palais et Restaurant - BIARRITZ

LATE IMPERIAL RESIDENCE

The Rendezvous of the highest society in Europe

Season all year round. — Reduced terms during Winter
G. C. CIGOUNINI, General Manager.



Chenil
ex boîte
DE
"LA MORINIÈRE"
ANGLET (B.-P.)

Le plus bel Elevage français
Chenil et basse-cour superbes

TEA ROOM

TARIF-ALBUM Illustré 11
francs. 5 Fr.

Saint-Jean-Pied-de-Port

CHOCOLAT TRISTAN
SPECIALITÉ
de
ROCHERS BASQUES

Téléphone 20

LES ALDUDES
Station de Repos
Cure d'Air et d'Eau par excellence

Hôtel Erreca

CORRESPONDANCE — AUTOS
Téléphone 2

Un canal de fuite à la sortie des bassins permettant l'eau de venir à la rivière ou au lac.

Poisson d'eau : Il doit être toujours plus l'œuvre de traits travaillant avec l'eau dans des ruisseaux ou d'une rivière, en ayant recours à certains moyens, à certaines précautions et de plus d'eau que l'élevage peut fournir l'eau de source à une température plus régulière. On connaît la prise d'eau de deux grilles la première à barreaux plus espacés, pour empêcher les plus gros débris qui peuvent être entraînés par le courant dans les périodes de crues, la seconde grille à barreaux moins espacés pour retenir les herbes. Les grilles sont inclinées le plus possible dans le sens du courant pour faciliter le nettoyage avec un râteau. Si l'on peut arriver à donner le maximum d'omnipotence, le nettoyage des grilles sera alors pour ainsi dire automatiquement la pression exercée par le filtre d'eau sur les herbes venant aux grilles, les fait rentrer. Il est alors très facile de les enlever, et la grille reste libre permettant à l'eau de couler plus régulièrement.

Une varise placée derrière les grilles permet de régulariser, et de varier suivant les besoins la quantité d'eau à donner aux bassins suivant la saison. Généralement il se fait pour les variétés ordinaires, en particulier il ne faut utiliser que des variétés de saumons de haut en bas. Dans un varage ordinaire c'est par le fond que l'on trouve une varise, c'est-à-dire de bas en haut, pour l'arrivée de l'eau dans les bassins et rebrousse la sortie c'est de haut en bas. Une série de planches de différentes largeurs, glissant dans des rainures, font le meilleur varage, car en règle ainsi le débit très régulièrement puisque l'on utilise le trop-plein de l'eau. Un petit déversoir sur le côté de la grise d'eau devant les grilles est essentiellement pratique, car l'élevage est sujet à faire des surprises, voilà dire des changements brusques du niveau de l'eau du ruisseau.

E. BEAUME

Propriétaire

de la Pisciculture de Normandie
A. Ermenonville (Oise).

(A suivre).

Concours 1928

Par décision du Conseil d'Administration, les Membres de la Société participeront en 1928 à trois concours, aux mêmes conditions qu'en 1927.

Ces concours sont :

1^e Concours de la plus grosse Truite. Premier prix, 100 fr.; Deuxième prix, 50 fr.; Troisième et Quatrième Prix, 25 fr.

CONDITIONS : Truite pêchée à la ligne dans la Nive ou ses affluents.

En cas de poids égaux, les concurrents seront classés par ordre d'ancienneté dans la Société.

Sociétaire ayant déjà acquitté la cotisation 1928.

Presentez la truite à MM. les Chefs de gare ou aux Présidents de la Section ou aux Gardes de la Société.

Les Coordonnées sont mises de bulletins spéciaux qu'ils remplissent et conservent.

Tous les trois mois le bulletin donnera la situation.

2^e Concours du plus gros Saumon pris à la ligne dans la Nive. Deux prix : 50 et 25 fr.

Mêmes conditions, mais le pêcheur conserve la carte postale spéciale qui sera aussi pour le concours suivant. Les concurrents doivent fournir une carte avec les mesures du saumon et une plaque d'écailler. L'étude de ces écailles établira toute fraude. Demander les cartes spéciales.

3^e Concours du plus grand nombre de Saumons pris à la ligne, les sécarts ne doivent pas être mentionnés. Trois prix : 50 fr., 25 fr., 25 fr.

Mêmes conditions que ci-dessus, en fin de saison ou en quittant la région, le pêcheur joint la carte et la met à la poste. (Le texte est tout inscrit avec notice en français et en anglais).

ERRATUM. — Dans le numéro 1, page 85, de l'article du Dr Baudouin, 2^e colonne, le formule est : $p + T_1 + T_2 + P + T_1$. L'année de poste P avait été omise, mais la formule était dans la légende de la figure 1.

PISCICULTURE

TRAVAUX NEUFS

La Société possède cinq stations d'élevage, elles remplissent très bien leur objet qui est de recevoir des œufs embryonnés, d'attendre jusqu'à l'âge de trois mois environ. Pour ce faire, il n'est pas besoin d'eau si rigoureusement exigeante de matières en suspension, car les œufs s'adaptent assez pour ne pas rester dans ces eaux qu'une dizaine de jours avant d'éclore, n'ont pas le temps d'être enlevés.

Par contre, si l'on veut, comme nous le faisons maintenant, capturer des reproductiveurs pour en tirer les œufs nécessaires à nos stations, ces œufs doivent séjourner de quarante à cinquante jours sur les incubateurs, et dans ces conditions il devient indispensable d'avoir une eau aussi pure que possible.

De plus, la conservation de truites adultes durant plusieurs semaines exige des bassins assez grands, mais quelles les reproductiveurs se bousculent et produisent aussi beaucoup moins d'œufs. Enfin, la manipulation des truites pour la fécondation artificielle nécessite une certaine place.

Pour ces raisons, nous avons été amenés à construire une station spéciale répondant aux objectifs ci-dessous.

Le projet de cette station avait été approuvé par le Conseil d'Administration du 21 novembre 1946 et un crédit de 9.000 francs octroyé dans ce but au budget de 1947.

Par la suite, en accord avec l'Administration des Eaux et Forêts, il a été décidé que nous organiserions à Oloron la capture de saumons reproductiveurs pour fourrir des œufs embryonnés à la Pisciculture Nationale d'Oloron ; de ce fait la pisciculture devait se trouver débordée, une demande de subvention spéciale fut faite dans ce but et la Commission des Jeux nous donna pour ces travaux une subvention de 2.000 francs à 75 %.

Nos nouvelles stations porteront le nom de Station Chambon, Monsieur le Conservateur des Eaux et Forêts ayant bien voulu nous permettre de la lui dédier en témoignage de l'apport chaleureux qu'il nous a toujours apporté et de la collaboration étroite entre notre Société et l'Administration des Eaux et Forêts.

Les pêcheurs n'oublieront pas certain M. Chambon fut leur puissant soutien pour arrêter les projets de construction du barrage de Nargy, mais ce qu'ils ne savent peut-être pas, c'est que c'est grâce à sa réactivité inégalée, et à sa foi en l'avenir économique de

sauveur en France, que l'Etablissement National de Pisciculture d'Oloron fut non seulement créé, mais maintenu, malgré les difficultés de toute organisation nouvelle.

C'est là la pierre de touche de tout ceux qui s'intéressent à la pisciculture, non seulement leurs efforts sont rarement compris, mais chacun semble prendre plaisir à les voir se heurter à des difficultés que la pratique même dévoile, et qu'il faut patiemment surmonter pour arriver au succès. En plastique, je crois essentiel que les saumons ne soient que quelques semaines chaque année et qu'il faille de commencer la réussite, seul critère des gens qui se lassent rien, il faut parfois plusieurs années d'œufs malheureux ou défaillants.

Nos quatre premières stations d'élevage sont sous le gironnage de M. le professeur Jarrico ; la cinquième, sous celui de M. Sévère, inspecteur principal de la Compagnie des chemins de fer du Midi, chargé de la propagande agricole, car c'est à eux que revient l'initiative de la pisciculture privée dans notre région comme dans les Pyrénées. Cependant, M. le Dr Jarrico qui est, avec son collaborateur le Dr Bouisset, notre toujours vénérable conseiller technique, ainsi qu'en garde notre station centrale sous le patronage de M. le Conservateur Chambon, pour avons tenu à rendre un hommage durable à un haut fonctionnaire de l'Administration des Eaux et Forêts qui, sans diminuer le sens traditionnel pour le domaine forestier confié à ses soins, sur reconnaître la haute valeur économique du domaine forestier, et principalement de nos rivière à saumons. Nous avons de les protéger, M. le Conservateur Chambon leur crée une organisation piscicole que l'Etat appréciera. L'Etablissement National de Pisciculture d'Oloron, en sur la base, si tout astur, sur la Nive comme sur les gaves, les piscicultures des Sociétés de pêche, viennent également épaulées, associées, amalgamées, sont le plus témoigner de ce que peut la collaboration intime et cordiale de l'Administration et des Sociétés populaires.

Cette collaboration, dans la surveillance, dans le repêchement, doit continuer dans l'exploitation en régime du domaine public pour que l'Etat reçoive la légitime rémunération directe de son domaine, sans que ce domaine public risque de devenir le bief d'un fermier général.

C'est le témoignage de cette œuvre qui nous avons tenu à graver dans une belle



GOLF-HOTEL

:: Saint-Jean-de-Luz :: Téléphone 0.40 - Ad. Téléphonie : GOLF01

Première ligne - Sur la Plage - Face aux Pyrénées
Golf et Tennis privés - Centre de Loisirs et Sports
Chasse - Pêche

Glaces MIROITERIE Verres

Maison CHALTÉ

M. MOUNESTÉ & H. BOURG, Secr^{es}

BORDEAUX

53461, rue de Kester
Tél. 18.96 et 82.892

BIARRITZ

38, Av. de la Marine
Tél. 13.49

Spécialité de Glaces pour Jardins
et de MIROITERIE Sanitaire

Les plus Fins,
Les plus Forts,
Les plus Souple,

Bas de ligne "Soie d'Acier"

DIAMANT

en acier câblé à haute résistance

HOTEL DU TRINQUET

Saint-Etienne-de-Baigorry
ARCE, propriétaire

Repos au bord de la Rivière - Terrasse ombragée

Spécialités Basques

Arrangements pour familles - Prix Modérés

Le petit restaurant
English spoken

Téléphone 7

BIDARRAY Centre de la
Pêche en Nive

Villa Erramoundegua

A 100 m. d'un Post à Saumont

PENSION — BONNE CUISINE

5 Chambres - Salle de Bain
Eau courante - Sèche capote - Garage

Perfect and Quiet Fishing place English spoken

Téléph. 7
R. C. St-Police 72

Nouvelles Galeries

A. FAUR-LUIRET

Saint-Jean-Pied-de-Port

Tous Engins pour la Pêche de la Truite

Spécialité de Racines Anglaises
Reconnues les meilleures

HAMEÇONS

de
Premier Choix

RAYON SPÉCIAL POUR LA PÊCHE DU PAYS

TOUS
ACCESSOIRES
POUR LA
PÊCHE DU SAUMON

Câbles - Moulinets - Soie - Cuillers
- Devoss - File d'Acier, etc., etc. -

Renseignements et Conseils Pratiques pour ces Pêches

ITXASSOU (B.-P.)

Près de l'Eglise

HOTEL TEILLERY

Situé à 800 mètres de la gare - 100 mètres de la poste
400 mètres de la Nive - Se recommande par l'excellence
— de sa cuisine basque (Spécialité de Truites) —
Thé, Chocolat, Repas sont servis sur un splendide
chêne séculaire - Vue magnifique sur les montagnes,
la Nive et le Pas-de-Roland - Fumoir pour la Pelote
Salos - Piano - Salle de Bains - Électricité - Garage

CHAMBRES ET PENSION DE FAMILLE
(Ouverte toute la Saison)

TELEPHONE n° 1

Prix Modérés

J. BONNET, Directeur

gouffre rouge de Blanquefort, au dessous de la partie de la nouvelle station.

L'inscription a été faite dans le rocher avec un grand marteau de passage à Blanquefort.

Nous décrirons prochainement la nouvelle publication, avec photographies. Disons de suite qu'il est formé d'une petite maison, en maçonnerie de purpurlin ayant 5 m. 20 de hauteur au pignon, et 3 m. 10 sur 3 m. au sur le sol.

Le rez-de-chaussée a trois mètres de haut, au dessus est un premier, le tout est à pentes intégrales, de type basque.

Un rez-de-chaussée est occupé cinquante mètres plus haut avec pierre en maçonnerie, de plus l'accès de ce rez-de-chaussée traverse les bases et ciment du fond de la station, ce qui permettra aux saumons d'y monter directement au moment du frai : ce sera la capture automatique.

L'installation a malheureusement été très retardée par le mauvais temps.

Nous sommes heureux de signaler de suite que parmi les personnes de cette station figure Monsieur Pedro Laborde, de Saint-Martin-d'Arrossa, qui a bien voulu verser deux mille francs pour participer à une œuvre faisant le plus grand honneur à son pays natal, et de plus créatrice continue de richesse pour la région. A ces deux citoyens, nous étions d'avance reconnaissants de l'appel de M. Laborde ; au nom de la Société nous l'en remercions vivement.

AUTRES TRAVAUX

Hors la mise en état des stations, au laboratoire à La Madeleine, station 2 et à Arrosa, station 3, des filets de près de deux mètres cubes chacun, selon le type qui nous a été conseillé par M. Beaumé, pisciculteur à Bar-

Captures de Reproducteurs

Le temps épouvantable a rendu la saison très peu fructueuse malgré les efforts des gardes d'Arrossa.

SAUMONS

Les modifications apportées par les crues au pied du barrage d'Ossès ont rendu très difficile la capture des saumons. L'an prochain on s'organisera pour les espacer même en eau trouble, mais il était impossible d'effectuer ce travail en décembre, et les eaux ne permirent qu'un jour la remontée du courant, croire a-t-il été reconnu que l'emplACEMENT devait en être changé.

Une femelle de 8 kilos 800 fut capturée en parfait état ; malgré les crues, elle resta dans la cage en fer que nous avons un peu plus tôt, durant plus de quinze jours. Ne pouvant capturer un seul mâle, vu l'état de l'eau, nous avions passé en faire venir du bureau de l'Etat de Sauveterre, où se trouvaient des adultes, mais pas de femelles. Malheureusement, la prisonnière se fonda le coïne, et combla alors que ses œufs n'étaient pas encore tirés.

TRUITES

Les captures commencèrent en novembre et nous donnèrent bons espoirs pour la saison jusqu'au début de décembre nous avions

déjà 1.078 belles truites, dont 72 femelles, alors que l'année précédente nous n'avions commencé les captures que vers le 10 décembre, après la grande crue. Malheureusement les eaux empêchèrent toutes nos captures sauf, chiffré très haute, dû probablement à ce qu'elles restèrent longtemps dans les bassins très courts.

La leçon à se tirer est que l'an prochain nous devons équiper de façon permanente l'embarcadère de quelques bateaux — et transporter les truites dans le petit auto que l'on doit acheter pour les gardes — et en les conservant dans les bassins de la station Chambon dont l'un a plus de neuf mètres de long.

NAISSANCES

M. Antabartchuk, garde chef et préposé à la direction des piscicultures, est heureux de faire part de la réussite des élevages sous des eaux capturées par ses soins. Les premières naissances datent du 7 janvier, le résultat a été très favorable. Toutes les fécondations artificielles ont donc très bien réussi. La Société Tex efficace vivement.

Les stations reçoivent cette année :

12.000 œufs capturés sur producteurs du pays ;
100.000 œufs fournis par M. Beaumé, pisciculteur à Berney ;

100.000 œufs fournis par M. Marot, pisciculteur à Thézé (Puy-de-Dôme).
Truits arc-en-ciel :

20.000 œufs fournis par l'Etablissement National d'Oléron.

ÉTUDES

Le 13 décembre 1943, M. le Dr Bouisset, chef des travaux au Laboratoire de pisciculture de la Faculté des Sciences de Toulouse, est venu pour procéder à l'acquisition de la fécondation d'œufs de truite communiquée par la laboratoire de jeunes sociaux.

La fécondation a parfaitement réussi. La poche des femelles traitées avait été divisée en deux, une partie fécondée par des œufs, l'autre par des œufs vides.

Les incubateurs alimentés par la même eau donnaient, le 20 janvier, des déclinaisons intéressantes. Les hybrids seront envoyés à Toulouse. M. le Dr Bouisset plaça l'un des truites dans de l'argile comme témoin. L'autre fut crevée, et ses glandes rénales sécessionnellement élevées. Pour un poisson de 18 centimètres et de 80 grammes, elles pesaient chacune près de cinq centimètres sur un centimètre de diamètre.

Ces deux sujets étaient l'oeuvre de figurer devant les collections de la Faculté, et cette observation a fait Tobler d'une communication du Dr Bouisset à la Société de Biologie.

Ces études seront poursuivies, et nous souhaitons très heureux de vous mettre à l'entière disposition de l'Institut de Pisciculture de Toulouse ; nous devons tout à M. le professeur Jannet, qui doit trouver en tous nos camarades des assistants reconnaissants,

SURVEILLANCE

Durant le dernier trimestre, la surveillance fut rendue relativement paisible difficile, d'abord parce qu'en octobre, la plupart des braconniers sont eux aussi à l'affût de la palombe, mais qu'ensuite les ours furent si hantés que les civilées principales se protégèrent seules.

Restaient les roussoeurs, plus difficiles à surveiller par leur nombre et leur dispersion.

Le 26 novembre au 6 décembre nous avons eu la visite d'une brigade mobile des Essarts et Parcels, composée de MM. Desplas et Nauzeau. M. Rival, garde à Ustaritz ne put y prendre part pour raison de santé. Nos gardes se mirent naturellement à l'entière disposition de cette brigade, et nous avons été heureux de la fraîche cordialité de cette collaboration. Nous pensons que leur rapport prouve que la surveillance est bonne. Malheureusement la partie inférieure ne pourra être efficacement surveillée qu'après l'achèvement de la petite route permettant à nos équipes mobiles de se dégager rapidement.

BRACONNAGE ET TENTATIVE DE MEURTRE

Notre excellent garde Losey a surveillé étroitement les roussoeurs se jetant dans le lot 1 de la Nive. Ce lot est le plus riche en grosses truites, et au moment du feu, elles sortent en quantité considérable dans les roussoeurs. L'an passé il avait déjà pris en flagrant délit un braconnier venant au petit jour pour relever son verrou. Cet été après plusieurs tournées nocturnes de surveillance, il s'est installé le 11 décembre en embuscade de nuit près d'un verrou placé dans le ruisseau débouchant du massif d'Arradou en aval de la passerelle de Bidart. Conformément aux instructions qui interdisent à nos gardes d'apporter sous la main, il était accompagné de son collègue Chiramberto. Vers 5 h. 50, par un magnifique clair de lune, ils virent venir les deux braconniers qu'ils suettaient, les frères C., mais tandis que l'un d'eux descendait au barrage pour relever le verrou, l'autre, armé d'un fusil de guerre faisait le guet.

Les gardes sortirent néanmoins de leur cache en déclinant leur qualité, Losey allant prendre le pêcheur.

A ce moment, l'assaut au fusil coucha Chiramberto en joue, ce que voyant, Losey se porta au secours de son collè-

gue, le braconnier recula de quelques pas fit feu et les gardes entendirent retentir la balle siffler à leurs oreilles. Le coup fait, l'individu s'enfuit vers sa maison située à une centaine de mètres; les gardes le suivirent jusqu'à sa porte. Le frère s'était sauvé vers la montagne. Nos gardes revinrent vers le barrage, suivirent un verrou contournant une truite et un sac abandonné par les braconniers. A l'heure légale, ils revinrent dresser procès-verbal aux deux frères, et le père des braconniers injuriant les gardes, ils lui dressèrent aussi procès-verbal pour outrage. Enfin, les canards de la maison dévaguant sur la rivière, en pleine frayère, procès-verbal fut également dressé.

Je pense que je suis l'interprète de tous nos camarades en félicitant MM. Lescop et Chiramberto pour leur remarquable maniement, car, étant armés l'un et l'autre, ils auraient pu abattre leur agresseur; il faut aussi leur savoir gré de leur vigilance, ce n'est dans ces roussoeurs que se pratique au temps du feu une destruction stupide.

Le 5 janvier, les trois délinquants comparaissent devant le tribunal de Bayonne pour les violences et menaces; le coup de feu ne fut puni que de 2 mois de prison avec sursis et 50 francs d'amende.

Heureusement, M. le Procureur de la République voulut bien faire appel à révision de ce jugement trop bâti, sinon, il ne résisterait plus aux agents de l'Etat qu'il se protégeraient eux-mêmes avec leurs armes.

Si les agents de l'autorité ne sont pas en Angleterre que d'un bâti, et ne veulent rien d'autre, c'est qu'ils sont protégés par les magistrats; la moindre tentative contre leur personne recevraient chaque fois un châtiment exemplaire.

Sur le Gave d'Oloron, un garde forestier essaya en décrivant dernier un coup de feu en réprimant le braconnage, ce sont là des meurs de sauvages, et la cour d'appel de Pau donnera certainement à tous les bons gens qui veulent à l'application de la loi, la protection qui leur est due.

Les délinquants se sont vantés de l'espèce de gens qui veulent faire croire qu'il ont le bras long, nous pensons que ces pratiques sont disparues, et qu'il n'y a à la vindicte pas à lui donner toute la puissance mortelle, et dans des termes qu'

Pisciculture de Normandie

E. BEAUMÉ

Propriétaire à BERNAY (Eure)

Spécialité de Grandes Truites de rivière
Truites de Mer - Truites Américaines
— Saumons —

Oeufs embryonnés des meilleures races
— de Truites —

Alevins et Truites pour l'Elevage et
— le Sport —

Transport par appareils avec diffuseurs d'oxygène

Fournisseur de l'Etat, de la Société des Pêcheurs
de la Nive, des principales Piscicultures et
Sociétés de Pêche de France et de l'Etranger.

16 kilom. de Rivières à Truites sur la 'Risle' et la 'Charentonne'
PÊCHERIE de SAUMONS sur l'ORNE

Etablissements Franco-Basques

BAYONNE - 61, Rue Bourgneuf

Adresse Télégraphique : JOSEMON-BAYONNE.
Téléphone 9.36

Tout ce qui concerne la Chasse et Pêche

Soies et Cannes à Lancer pour le Saumon
Cannes à Mouches - Mouches - Racines
anglaises pour la Truite

SE HABLA ESPANOL

ENGLISH SPOKEN

BIDARRAY *et U. U.*

Hôtel du Pont d'Enfer

Face au Vieux Pont

Central pour toutes les Pêches

Eau courante — Salle de Bain

ÉLECTRICITÉ

CUISINE SOIGNÉE

Prix Modérés



Téléphone 2

CHASSE - PÊCHE

Bar contrebande anglaise - Bottes cassadou

L. P. Ducasse

20, rue des Trois-Coulets, Bordeaux

6^e Assortiment d'Articles de Pêche

Cannes, Hamçons, Moulines

ARMES et MUNITIONS

Téléphone 11.16

Téléphone 11.16

Pour être BIEN COIFFÉ

Employez la

GOMINE ATTILIO

Marque déposée

LES CHEVEUX TIENDRENT SANS Être GRASSES

En vente chez les Coiffeurs-Parfumeurs

à Biarritz-Boulevard, et à Paris,

Galerie Lafayette, Magasin Le Printemps

Gros et détaillant **SISMONDINI** Fabriquant

Rue Pellet - BIARRITZ

seraient pas du goût des individus insatisfaits.

M. R.

PRIMES AUX AGENTS DE L'ETAT

La Commission de Surveillance, sur le vu du relevé des procès-verbaux pour le voteage a attribué pour 1927 les primes suivantes :

Brigade de St-Etienne-de-Baigorry : 350 francs; brigade de St-Jean-Pied-de-Port : 300 francs; brigade d'Ustaritz : 140 francs; brigade d'Espelette : 125 francs; brigade des Aldudes : 100 francs.

La brigade de St-Etienne-de-Baigorry a été déclarée meilleure de la prima de fin d'année, concours entre toutes les brigades de gendarmerie de notre secteur de surveillance et la prime spéciale de 250 francs lui a été attribuée.

Nous adressons ici à tous nos très chères félicitations avec nos remerciements pour les nombreux services que leur vigilance et leur rôle rendent à toutes nos vallées.

ETAT DE LA RIVIERE

SAUMONS

Bien que les prises n'aient été pesées qu'au printemps, les très hautes eaux ont permis à un grand nombre de saumons de franchir le barrage d'Halsou, et les frayères furent très garnies cet hiver.

Malgré la perte de plus de cinquante saumons dans le bout du lot L il restait un stock important de reproducteurs. Une morte tout à fait normale eut lieu sur le Bénaïar, malheureusement un bon nombre de saumons furent tués en Espagne sur les frayères, à cause de l'ast.

Ce qu'il faut retenir de ce fait, c'est que le saumon cantonnais près de ses frayères dès le début de la saison ne moule plus, et en 1927 par suite des très hautes eaux, les mortes pousseront de suite très loin.

Sur le gave d'Oloron, par suite de la longueur la morte dure plusieurs mois, la saison de pêche aussi.

TRUITES

Les eaux d'eau sont dévasté des longueurs considérables de truites, mais dans la Nive principale, le stock a paru très abondant d'après les mortes aux frayères des ruisseaux et au passage des barrages.

Les 120.000 sauvages observés en 1927 devraient donner maintenant de nombreuses petites truites que l'on doit respecter.

BARBEAUX

L'état des eaux en novembre n'a pas permis d'effectuer les pêches spéciales de destruction, nous demandons l'autorisation pour 1928 et le principe étant enfin appris, nous espérons des beaux jours.

SAINT-JEAN-PIED-DE-PORT (B.-P.)

Hôtel Central

HÉGUY, PROPRIÉTAIRE

Salon - 2 Salles de Bains - Eau courante chaude et froide dans toutes les chambres
Cuisine Basque soignée

Pêche au Saumon, à la Truite - Excursions

Tél. Saint-Jean-Pied-de-Port N° 8

BIARRITZ



Hôtel Continental

DE TOUT PREMIER ORDRE



200 CHAMBRES ET SALONS
VUE SUR LA MER ET AU MIDI

Ouvert toute l'année



Notes sur la Pêche à la Mouche dans la Nive (Suite).

OU ET COMMENT PÊCHER A LA MOUCHE NOYEE

Dans un précédent article, j'ai décrit l'outillage nécessaire. Voyons maintenant où et comment pêcher à la mouche noyée.

N'est-il pas d'abord nécessaire de justifier ce genre de pêche ? Comme François, je réponds : Non ! — Mais, pour pas mal d'arcs Anglais qui viennent nous rendre visite chaque année et qui sont accoutumés à des législations ou à des coutumes différentes, il me parait indispensable de dire un mot à ce sujet. Dans beaucoup de rivières anglaises et surtout dans celles du sud de l'Angleterre, issues soit à des clubs, soit à des particuliers, la pêche à la mouche noyée est interdite. Seule est permise la pêche à la mouche sèche. Et en effet divisent les pêcheurs à la mouche sèche en deux catégories : les puristes qui ne se servent que de la mouche sèche parlent où ils veulent — ou croient voir — une truite en position favorable, et les ultra-puristes qui ne consentent à jeter leur mouche qu'à un poisson qu'ils veulent sauter ou échapper, et qui s'interdisent de le faire si ce poisson ne leur paraît pas en train de se nourrir. Nous sommes encore loin, en France, de ce byzantinisme halieutique et ces détails feront au mieux pas mal de nos sociétaires que ces scrupules n'ont jamais tracassés. Engageons-nous de leur dire qu'on ne leur demandera jamais rien de pareil et que nous serons tout à fait heureux s'ils consentent à renoncer à l'enn avec abnégation les poissons n'ayant pas la taille réglementaire. Taille très douce, en vérité, si l'on songe que Halford, qui est quelques chose comme le Messie des Pêcheurs anglais, prétendait dans son « Précis de la Pêche à la Mouche sèche », page 385, de fixer la taille minimum d'une truite capturable, à 28 cm. et demi, et le poids à 350 grammes ! Heureux pays, et douces rivières, où les truites atteignent couramment deux et trois livres...

Revenons à nos moutons. Comme en toutes choses, dans cette interdiction de la mouche noyée, il y a un fond de vérité. Les raisons que l'on donne pour la justifier sont que le pêcheur à la mouche noyée pique beaucoup de poissons qu'il manque et les rend sauvages, de plus, il foncette

peu au hasard, sans distinguer en descendant le courant, ce qui fait faire la saison et gâche la pêche pour le pêcheur à la mouche sèche, souvent limité à des parcours restreints. Ajoutons le mot qui explique tout. Ces règlements ne s'appliquent que sur des rivières à courant relativement lent, rivières appelées chalk-streams, et en tous points semblables à nos rivières de Normandie ; ils n'ont pas de raison d'être sur des torrents ou des rivières de montagne comme la Nive ou les Gaves des Pyrénées. La Nive ne peut être classée comme une rivière à la mouche sèche, bien qu'avec cette pêche, comme nous le verrons, puisse y être pratiquée avec succès, surtout à partir d'une certaine époque. La largeur de la rivière, la rapidité des courants et la hauteur des parcours pêchables font que le pêcheur à la mouche noyée ne fait en rien à l'ennemis de mouche sèche, pas plus d'ailleurs que sur les rivières d'Écosse dont l'origine se rappelle de celui de la Nive.

Il y a plus. Pendant toute une partie de la saison, février, mars, avril et mai, malgré l'état des eaux, la Nive n'est pratiquement pêchable qu'en mouche sèche. Celui qui se contraindrait à jeter exclusivement sa mouche à des poissons qu'il ne sait manger, ne prendrait rien, ou à peu près rien, et cependant, ces mêmes poissons recourent — volontiers — à la mouche saupoudrée à cette époque.

Ceci dit, il reste cependant que la mouche sèche est infiniment plus sportive que l'enn, le vrai sport ne consistant pas, comme on le croit communément, à prendre par n'importe quel moyen la plus de truites possibles, mais à capturer avec science des poissons que l'on a choisis pour leur taille ou la difficulté des conditions de leur capture. Ceci aussi sera bonjour pas mal de pêcheurs qui s'imaginent qu'ils se sentent beaucoup plus armés que leur voisin parce que leur panier est plus rempli que le sien, grâce à l'emploi d'un appât spécial. Ensuite contraire. Et cependant tous les chasseurs, s'il y en a parmi ceux qui me lisent, me comprendront et m'apprécierez. Si je leur dis qu'il est plus sportif et plus amusant de tirer au vol une bécasse difficile et de la tuer, que de massacrer d'un seul coup quatre palombes en enfilade sur une branche. Quand les pêcheurs auront compris cela, y aura beaucoup moins d'ennemis dans

mais de la Nive si, je ne crains pas de le dire, beaucoup plus d'heureux sur la terre d'Oakland.

Cette dégression m'amène au diable... Renvoyons vers la rivière.

Vous êtes équipé de boîtes bien impré-
vables et même de votre bonne canne. Où
allez-vous pêcher à la mouche moyenne ? Je
réponds, dans les courants, et exclusivement
dans les courants. Payez les endroits
où l'eau est calme et fuyez également les
gouffres où elle est profonde. C'est-à-dire
tous les endroits où la truite a le temps
d'examiner votre bas de ligne : seuls ceux
où l'eau court sont favorables, parcequ'ils
sont obligés de bâcler pour saisir la proie
que le courant entraîne avec rapidité ; elle
n'a pas le loisir de voir que cette proie
est un leurre et que des fils voyants la
retiennent dans la main du pêcheur. Ce-
pendant ne perdez pas votre temps non
plus dans les endroits où l'eau roulle et
tourne, ils sont trop rapides pour que le
poisson s'y tienne autrement qu'acciden-
tellement. Bien et absolument rien que
l'expérience et la connaissance que vous au-
rez de la rivière ne peut vous guider dans
le choix des courants où vous réussirez,
les uns paraissent excellentes et ne contien-
nent rien, d'autres semblent médiocres et
soitement de truites, d'autres encore
étaient excellents autrefois et sont absolu-
ment dépeuplés pour une raison parfois
ignorée, mais qui n'est autre sauvage, qu'un
coup de filet clandestin et répété. Cepen-
dant, sur un parcours fixé, ne laissez pas
empêcher un courant que vous savez dépen-
sé, peut-être le hasard vous y fera-t-il
prendre quelque chose.

Les seules règles générales qu'on peut
prescrire sont les suivantes :

1^e. Dans toutes les parties de la rivière
très ouvertes et peu ombragées, par exem-
ple à environ 1 kilomètre en aval de la
gare de Louhosson, la truite ne se plaint pas, elle y est très exposée au soleil qu'elle
aime, et ne trouve que peu de mouches, par contre le poisson blanc y est abondant.

2^e. Partout où le fond de la rivière est
sol, grossi de galets de même grosseur
sans roches et sans herbes, même avec
un courant parfait, la truite est très rare.
Neppez-vous au contraire, un fond formé
de coches irrégulières et glissantes avec de
9 m. 50 à 1 m. 50 d'eau courante, des bancs
d'herbe et des arbres surjoumants, sou-
vent très grands pour lancer, vous êtes
à peu près sûr que la truite s'y tient.

3^e. Certains parcours d'eau profonde sont
absolument rhéobitoires, je citerai en
exemple, toute la partie de rivière connais-
sue entre le pont de fer de Bidarray et le
pont de fer du tunnel Dugain à Ossès où
la truite est de belle taille et le saumon
abondant. Inutile d'y promener vos mos-
chies, la truite qui est là ne montera pas
que quatre ou cinq mètres d'eau au dessus
de la tête, et si par hasard elle le

fait, elle n'a tout le temps d'examiner votre
bas de ligne et vos mouches, ce qui ris-
que de la décourager pour le reste de ses
journées.

Donc, n'aspirez pas votre peine, tra-
vezsez la rivière toutes les fois qu'il sera
nécessaire et que vous pourrez le faire
pour chercher la berge la plus favorable,
à moins que la largeur ne vous le permette-
tait, vous pouvez pêcher d'un bord à l'autre
mais c'est le cas presque partout entre
Ossès et Saint-Jean-Pied-de-Bœuf et
sur la Nive de Bayonne. Pour avoir ob-
ligé cette règle d'or, j'ai péché pendant
plusieurs années un assez long parcours
avec des grises insignifiantes, un jour,
l'autre rive étant meilleure. — Un difficile,
je traversais par peur curiosité et sans
grande conviction. A une grande distance
des touches accoudait aux touches, là où se la rive en face, seuls les po-
issons blancs incrédules, les truites de belle
taille, peu pêchées par d'autres pêcheurs,
s'en donnaient à cœur de jais, je n'ai pas
saboté la ligne et j'y fais presque régulière-
ment depuis des pêches inconfortables,
sinon faciles, car les branilles sont si bén-
ses et le fond de l'eau si mauresque que ces
deux obstacles rendent la pêche presque
impossible à un débutant.

Le temps, la saison et l'heure ont aussi
un rôle de premier plan.

Un temps tiède et couvert (pas orageux)
avec le plafond assez haut est certainement
le temps rêvé. Aucun tel temps vous avez
des chances d'avoir des touches une grande
partie de la journée. Par le brouillard, vous
réussissez rarement, non plus qu'avec un
ciel très bas. Le temps orageux ou très
orageux, ne vaut rien, contrairement à ce
que peuvent penser beaucoup de néophytes, à
moins qu'il n'arrive une écllosion de four-
mises ailleurs. J'ai souvenir d'un après-midi
d'être accablé, où l'orage s'amorceait sur
nos têtes, à mon avis « Blécuit » et à mal.
Les truites moucharabiaient, farcieusement,
des chevrettes comme des tortueux de
haute mer, comme nous n'en avions jamais
vu, gobaiant inlassablement les fourmis
ailleurs dont nous étions littéralement cou-
verts, et, je ne pus prendre un seul poisson
faute de bobes et d'avoir dans mon
portefeuille une imitation convenable de
cet insecte, mais c'était là une exception,
en temps d'orage le poisson abrité, se ca-
che et la rivière paraît aussi vide qu'une
cavotte, mais si l'orage délate, essayez de
suite après la grosse pluie, c'est souvent
le signal d'un moucharabillage intense. Les
vents du Nord et d'Est surtout, avec temps
sec et frais, rentrent chez vous en plutôt
n'en sortez pas. Le vent du Sud souffrant
en tempête est très mauvais aussi et le
crachin déplorable.

J. CALAME.

(A suivre).

ORGANISATION DE LA SOCIÉTÉ

Il est bon de rappeler ici comment fonctionne notre Société. Son effectif est d'environ 500 sociétaires dont cent membres à vie. Elle est divisée en dix sections : St-Jean-Pied-de-Port, Les Aldudes, St-Etienne-Baligorry, St-Martin-d'Arrossa, Bidarray, Izaussou, Cambio-les-Bains, Bayonne, Biarritz et Côte basque, Section étrangère.

Le Bureau qui dirige la Société est formé du Président d'honneur, M. Hector Saurel, du Président effectif, M. Rocq, du Trésorier, M. S. Harrouzet, des présidents des sections, qui sont de droit vice-présidents de la société. Ce sont, respectivement, dans l'ordre ci-dessous des sections : MM. J.-B. Maquigny, Michel Errera, E. Bouroulletz, Martito, J.-P. Etchegaray, P. Etchegaray, J. Calame, Commandant de Heym de Marca, P. Peña, H. G. Stewart.

Le conseil d'administration est formé de tous les administrateurs des diverses sections; chaque section dispose au conseil d'une voix par cinq membres, jusqu'à ce que toutes les décisions ont été prises à l'unanimité.

Tous les administrateurs sont nommés pour trois ans et renouvelables par tiers chaque année; entre les membres ci-dessus du bureau, ce sont : à St-Jean-Pied-de-Port : MM. Abarré, Jean Bourdette, Arnaud Bourdette, Casavieille, Ergay, Espelette Enjol père, Albert Enjal, Irigaray, Laplaza, ing. T. P. A St-Etienne-de-Baligorry : MM. J.-B. Etchegaray-Anchart, Jaxaguy, A St-Martin-d'Arrossa : MM. P. Dutey, Fransois, Martito J.-N., A. Izaussou ; MM. Sauré, Larrosa, Ondarte, Louis Teillery, A Cambio-les-Bains : MM. Carnades, P. Habans, Halsgaberry, Félix Maisonneuve, Pierre Malancharre, Teillery, Martin Oyarzabal, A Bayonne : MM. Basborese, Bidegain (chef de service au Crédit Lyonnais), Danos (fondé de pouvoir), Lasserre E. (banquier), Monnier, Rognet, Thivencet, A Biarritz : MM. P. Asthagran, J.-B. Bourtayre, Henri Lauste, Eugène Lasaun, Saint-Léon.

Chaque année le programme de l'année suivante est soumis à l'approbation du Conseil, puis à la ratification de l'assemblée générale annuelle. En fin d'exercice, le bilan détaillé est examiné par le Conseil avant l'assemblée générale. Nous donnons plus loin des informations particulières sur le fonctionnement financier.

En cas d'urgence, le président consulte par écrit les membres du bureau et la dé-

cision prise est ensuite approuvée par le conseil.

La surveillance est dirigée et contrôlée par une commission spéciale sous la présidence de M. Calame. En font partie : MM. Casavieille, Etchegaray, Harrouzet, Rocq, pour établir les mandats de patrouille des gardes, fixer les primes aux agents de l'Etat, donner les directives pour les tournées. M. Anticharrechazar garde chef et M. Dassé, secrétaire administratif et gendarme brigadier assistant à ces réunions.

Les gardes assurables sont à St-Jean-Pied-de-Port : MM. Dassé, Chiribero, Biegue, Louey, à St-Martin-d'Arrossa : MM. Anticharrechazar, Duhale, Bieguy ; à Urtx : MM. Etchaberts et Mendiburu. Un projecteur électrique portatif est à St-Martin-d'Arrossa.

Le téléphone est installé au nom de la Société à St-Martin-d'Arrossa, pour le service de surveillance et de l'état de l'eau, manœuvré 4 à Ossès.

Les gardes reçoivent temps d'hiver, sous d'hiver, armes et munitions aux frais de la Société; ils sont assurés contre les accidents. Deux d'entre eux ont des chambres entretenues par la Société.

La commission de pisciculture comprend : MM. M. Errera, Ezkile Enjal, Calame, Bieguy. Le service est dirigé par M. Anticharrechazar, chaque pisciculture est malicieusement confiée à un pisciculteur qui est soit un garde, soit un auxiliaire bénévole comme M. le receveur des Dassanes, à Urepel.

Deux auxiliaires sont de plus employés pour la capture de reproducteurs en temps prohibé.

Un local est réservé aux archives de la Société, à St-Jean-Pied-de-Port, tél. 44, secrétariat de Dassé, villa Fresno.

Il existe cinq piscicultures : à St-Jean-Pied-de-Port, la Madelaine, St-Martin-d'Arrossa, Cambio-les-Thermes, Urepel.

Ces stations peuvent recevoir 100000 œufs au minimum; elles comprennent des constructions en maçonnerie, bacs en ciment armé, en bois, et un très important fourneau en fer galvanisé avec robinetterie cuivre ; le tout a coûté 27.512 fr. Mais elles ont produit en 1927, par exemple, 125.000 alevins de truites en saumon, dont la valeur marchande en pisciculture est de 150 francs le mille, soit 18.750 francs que pour ce seul exercice. La tra-

port de ces alevines de la pêcherie sera annuelle la plus proche est estimée plus de 15.000 francs. Une 60 stations, celle-là très répétitive, puisque entre des bassins pour alevins en incubation, elle pourra toucher 250.000 francs à St-Martin-d'Arrossac; la dépense sera alors répartie sur les exercices 1927 et 1928.

Le bulletin est rédigé par le président, aidé de redacteurs bénévoles; chaque sociétaire reçoit les quatre numéros de l'année en cours; la publicité couvre à peu près les frais de publication. Les abonnements sont pris par la Cie des chemins de fer du Midi, qui en fait tenir 45 aux grands clubs anglais, par l'intermédiaire d'un agent commercial à Londres : M. Voulet.

La Société est adjudicataire pour cinq ans, soit jusqu'au 31 décembre 1929, des six lots supérieurs de la Nive navigable et flottable d'Hautacam à St-Jean-Pied-de-Port (longueur : 16 km. 600, sur 42 km. de longueur totale). Ce parcours contient tous les lots où se trouvent la truite.

Société a encaissé de nombreux baux passés pour 3 ans avec des propriétaires au cours cinq ans avec la Cie des chemins de fer du Midi.

Chaque matin, les renseignements sur l'état de l'eau en Nive à St-Martin-d'Arrossac, au confluent de la Nive de Maulbarry, sont transmis par téléphone à Bayonne et Biarritz; on peut lire sur des tableaux spéciaux, à Bayonne : au Crédit Lyonnais et à la Banque Commerciale; à Biarritz : au Crédit Lyonnais et à l'Agence Havas.

Deux bibliothèques de pêche sont mises gratuitement à la disposition des sociétaires à Bayonne et à St-Jean-Pied-de-Port.

Une carte spéciale de la Nive, en trois couleurs, à l'échelle de 1:50.000e, en français et en anglais, contient toutes les in-

formations pour les pêcheurs : routes, écluses, ports maritimes, croisières, ports et sources principales, emplacement des lots et des réserves; elle est en vente au prix de deux francs.

Les sociétaires étrangers reçoivent en outre une élégante brochure anglaise donnant toutes les informations sur la pêche, tant au point de vue local, qu'à celui de la Société. La carte ci-dessus y est jointe.

Chaque sociétaire reçoit une carte individuelle annuelle contre-signée par M. l'Inspecteur principal des Eaux et Forêts à Bayonne, et formant permis de pêche pour les lots appartenus à l'Etat, dans les conditions des lois de 1899 et de 1902.

Les sociétaires participent à trois concours chaque année.

Pour donner une idée de l'activité de la société, nous signalerons seulement que le président écrit de 500 à 600 lettres par an. En dehors des nombreuses demandes de renseignements, il y a des contributions de pisciculture, leur entretien, les diverses questions de droit soulevées chaque année et qui demandent rapports, démarches, études.

Les lois et règlements de la pêche ne sont plus en harmonie avec l'utilisation actuelle des rivières et le développement des agglomérations qui les bordent; le rôle des dirigeants de société est de participer à toutes les études pour que la nouvelle législation qui se prépare poisse tenir compte des nécessités locales et des mesures que l'expérience a pu suggérer.

Ces études juridiques sont plus particulièrement du ressort des fédérations : fédération Biscay-Béarnaise pour les Basses-Pyrénées, elle-même adhérente à la Fédération du Sud-Ouest-Midi à Toulouse, groupant les fédérations de 12 départements.

LES FINANCES DE LA SOCIÉTÉ

Nous publions ici les bilans de 1925 et de 1926; celui de 1927 sera soumis au conseil à sa prochaine réunion.

La Société au 31 décembre 1926 comptait six membres à vie : MM. J. Calame, H.-G. Stewart, Colonel Hunz, MM. Hault, Degrasse, Colbert, Docteur Delbarre, de Cambia, Pommereau G., de St-Jean-de-Luz, M. Wilberham et Lieutenant-Colonel Paxley-Pearce.

Leurs versements s'élevaient à 2.600 fr. 500 francs ont été employés en 1924 à l'acquisition de 2 bons nominatifs 4 % 1921 du Crédit National; 810 francs sont déposés à la Caisse des Dépôts et Consignations. Le solde avait été réservé pour l'activation éventuelle d'un petit terrain pour une pisciculture. Les recettes de la Société comprenaient les cotisations ordinaires, c'est-à-dire les cotisations à 10 et 30

francs des membres français et les cotisations à 60 francs des membres étrangers; certaines sont grevées de frais de recouvrement, d'autres ont été payées en monnaies étrangères.

Puis viennent les cotisations volontaires, elles représentent à elles seules plus que les cotisations des membres à 10 fr., nous donnons la liste des bienfaiteurs de 1925 et 1926.

Les subventions collectives comprennent les versements des Villes de Biarritz, de Bayonne, Cambo, etc., du Syndicat des Hôteliers de Biarritz, du Syndicat d'Initiative de Bayonne, etc.

Les subventions de l'Etat sur le produit des Jeux doivent être expliquées plus longuement; ce ne sont point des dons, ce sont en réalité des remboursements partiels.

Seules les dépenses de surveillance et de

plasticienne comprenant pour ces subventions : l'Etat rembourse une partie de ces dépenses.

Ainsi, nous avons en 1924 : 200 francs à 12,50 % soit 112; en 1925, 6.000 fr. à 40 %; en 1926, 10.000 francs à 25 % et en 1927, 15.000 fr. à 47 % et 8.000 à 25 %.

Cela vous dira qu'en 1926, par exemple, l'administration des Eaux et Forêts nous a dépendu réellement 16.000 francs en travaux de plastification et en frais de surveillance et sur le vu de vos factures acquittées, des reçus de vos gardes et après réception des travaux, je vous remboursez au 25 % avec un maximum de 30.000 fr.

Pour arriver aux 40.000 francs de dépenses en 1926 nous avons dû ajouter les frais de surveillance du premier trimestre de 1927, mais le taux de la subvention était très bas car c'était peut-être la première fois qu'une Société de Pêche qui dépendait réellement 40.000 francs ne nécessitait que 25 %. Aussi, la l'an prochain, le taux s'élevera et en 1928 il est arrivé à 70 %.

Mais il faut bien remarquer que les dépenses de location de la rivière, les frais généraux ne comprennent pas pour ces subventions.

Nous fournissons chaque année toutes nos factures, toutes nos repas, ils sont visés par l'Inspection des Eaux et Forêts de Bayonne, et à l'encadrement de bien des bilans, nous sommes très fiers de pouvoir toujours garantir sur l'honneur la scrupuleuse exactitude de toutes nos écritures, et l'entière sincérité de nos factures.

D'ailleurs, les travaux existent, on peut toujours vérifier le prix du mètre carré de maçonnerie ou de revêtement, le prix du mètre de tube de fer galvanisé, des rebords, des appareils. Nos gardes rapportent exactement la somme portée sur les reçus qu'ils nous signent, nos sommes leur parviennent en général par la poste. C'est à la parfaite intégrité de notre gestion, jointe aux résultats tangibles obtenus, que nous devons la confiance que nous témoigne l'administration des Eaux et Forêts.

La subvention de 34.000 francs est un crédit demandé par M. le Conservateur des Eaux et Forêts de Pau pour la construction de l'Echelle de Castetarbe et nous ne servons là que d'intermédiaires, aussi on trouve mention à l'actif du versement de cette somme.

Les recettes diverses sont le produit de la vente des insignes et des cartes de la Nive; il nous reste près d'un millier de ces dernières, et elles ne sont pas portées en avoir au bilan. Les intérêts sont ceux de nos deux titres et ceux de nos comptes de dépôt à vue à la banque Incharapé et au Crédit Lyonnais. Quant à l'actif, nous y trouvons nos deux titres nominatifs portés à leur valeur actuelle (pour 1926) la différence avec le prix d'achat étant portée en dépense. La caution est celle que nous avons à la caisse des Dépôts et Consignations pour notre location de la Nive.

Les dépenses de maintenance d'établissements : en 1926, la Société n'a eu 5 garde.

A la plastification, les travaux seraient sans doute à construire la station 5 à Uzein, celle-ci et organisée différemment dans un autre et d'Arrasca, agrandi légèrement la station de St-Jean-Pied-de-Port pour faire un filtre, la station 4 d'Espelette n'a pas fonctionné (elle a été en 1927 transférée à Cambio avec agrandissement).

Les dépenses d'entretien sont celles qui regardent le fonctionnement des stations, réparation du matériel, prévision des besoins, achat des outils ou frais de capture de producteurs, assistance des alevins, loyers des terrains et gratifications au personnel d'occupant des propriétaires.

Les dépenses suivantes sont les frais généraux de la Société : loyer des 5 lots de la Nive, l'entretien de la Nive sur le châpitre couvrant les ponts, le long de la rivière et les aménagements pour passer des endroits dangereux comme à Loxosse, en aval de l'ancien barac, au Pe de Roland, et à Bidarroy, dans les roches en amont de la gare.

Une erreur s'était glissée en 1925, le versement de 100 francs du colonel Frank Dalzell Flisley ayant été porté deux fois aux cotisations d'étrangers et aux cotisations volontaires.

Les dépenses de propagande en 1926 sont : le montant de l'impression des cartes en 3 couleurs de la vallée de la Nive, 1275 fr., les insignes, 373 fr. 25; les cartes sur carton, 114 fr. 25 et des circulaires en anglais, 180 francs.

Les dépenses administratives comprennent le stock de papier à lettre, 592 fr.; l'impression des banques de pêche, 66 fr.; 380 francs pour les travaux de dactylographie, pour reproduction de rapports, articles etc., et de menus achats de papeterie et d'objets de bureaux.

Les dépenses de trésorerie sont : les reçus, lettres, frais d'encaissement.

Les dépenses diverses sont les invitations au banquet annuel, les diverses gratifications, les abonnements au journal de la Fédération, S.O.M., le «Travail Piscicole», les estimations fédérales et le service bibliothèque de l'état de Pau à Biarritz (400 francs).

L'excédent en caisse se répartit entre les comptes courants à la banque Incharapé, au Crédit Lyonnais, au Compte postal, et le montant de la Caisse du Trésorier.

Nous espérons que ces renseignements, bien que très arides auront intéressé nos camarades, ce qu'ils doivent surtout constater c'est que la société n'a que des personnes utiles. Les frais d'administration sont réduits au minimum.

Il faut aussi mettre en garde contre le raisonnement suivant : la Société reçoit de grosses subventions de l'Etat, elle n'a pa-

total de nos versements. Cette année 1928 nous avons une subvention sur les jeux de 22.000 francs à 70 % ; c'est très bien. Mais, si nous ne faisons pas 60.000 francs de dépenses réelles de publicité et de surveillance, nous ne toucherons rien de l'Etat, nos subventions sont au contraire des encouvertures aux contributions volontaires. Il nous reste encore un crédit à prendre sur la subvention de 1926, par suite nous devons faire encore un effort cette année, mais n'est-ce pas évident à la générale que pouvoir dire : verser-nous trente ou cent francs cette année, et l'Etat, sur

les fonds des Jeux, ajoutez chaque fois 70 ou 200 francs.

Les subventions non employées en deux ans sont versées au Trésor par la caisse spéciale du fonds des Jeux. Voilà un argument à répondre et nous espérons que les subventions volontaires augmenteront en 1928.



Bilan 1925

ACTIF

1) Bons Crédit National 6 % 1921, non val.	330	*
2) Subvention partiel. 1924. 145 fr.	365	*
3) Subvention partiel. 1925. 128 fr.	318	*
4) Compte à la Caisse des Dépôts et Consignations.	6.208	16
Surveillance.		
5) Primes aux agents de l'Etat	172.48	
6) Gardes (au 1 ^{er} nov.)	5.454.19	6.208.16
Propagande.		
7) Travaux sociaux	16.850.95	
8) Entretien	1.236.89	11.287.73
9) Location droit de pêche	1.068.16	
10) Entretien Niv.	287.25	
11) Propagande imprimerie (affiches, brochures anglaises)	988	*
12) Dépenses administratives (car- nes, imprimeries).	780.20	
Secrétariat (timbres et divers).	168.10	
Diverses	983.25	
	23.852.65	
En caisse	7.194.25	
Crédit Etat subvention 1925 non perçue	6.068	*
	36.245.38	

PASSIF

Capital 8 parts fondateurs à vie.	1.689	*
Cotisations ordinaires	5.778	*
Cotisations à 50 fr.	366	*
Cotisations 10 étrang.	2.822.72	9.697.72
16) Saiscriptions volontai- raires	11.819	*
De 1924 M. Max Williams 399	399	*
Subventions collectives	3.668	*
Rabattement cotisation 1924	1.852.18	
Capital libéré par emprunt de ca- isse	689	*
Ventes cartes	382.59	
Publicité sur pochettes	288	*
Recours portefeuille et dépôts	357.63	
Subvention Etat non perçue	6.800	*
	36.245.38	

Bilan 1926

ACTIF

1) Bons Crédit National 1921, val.	834	*
2) Dissertation partiel 1924 et 1925	268	
3) Révalorisation 1926	596	*
4) Cession à la Caisse des Dépôts et Consignations	516	*
5) Versement aux Eaux et Forêts pour échelle Orthée	36.649	*
Surveillance.		
6) Primes aux agents de l'Etat	1.623	*
7) Gardes Gardes	18.266.15	19.313.15
Propagande.		
8) Travaux sociaux	11.714.16	11.714.16
9) Entretien	2.138.65	2.138.65
10) Location droit de pêche	7.308.58	
11) Entretien Niv.		
12) Envir à l'assemblée de 1925	189	*
13) Propagande (imprimerie, carte de la Niv., insigues, etc.)	1.928.59	
14) Dépenses administratives (pre- vision papier à lettres, cartes, regals)		
15) Secrétariat (timbres-timbres)	1.186	*
Tressorerie, encaisse et frais	296.63	
Diverses (abonnements, invitations, services téléphoniques, état de Tessy : 489 francs)	69.35	
Exécutant en salaire	925.03	
	3.061.43	
	81.237.10	

PASSIF

Capital 16 parts fondateurs à vie	2.489	*
Cotisations ordinaires	7.149.35	
Etrangers	5.337	*
46) Cotisations volontaires	8.580	*
Subventions collectives	4.159	*
Resident 1925	7.196.25	
Etat : Subvention 1925	4.068	
Etat : Subvention 1926	5.000	11.000
(5.000 à prendre ancora)		
Subvention Echelle Orthée	36.900	*
Recettes diverses		
Vente cartes et insigues	119.58	
Intérêts	395	*
	724.38	
	81.237.10	

SOUSCRIPTIONS VOLONTAIRES

1925

M.M.	
H. G. Stewart	
J. Pile	200
P. Poyta	110
Captain Paget	200
Mar Williams	1,000
Boulant	500
Lacombe	500
Capt. Hamilton R. N.	200
Autas Soriano	250
Bleck	300
Col. F. D. Finlay	300
Marq. de San Carlos de Pedross	1,000
Sam Park	200
Sam Park junior	1,000
Lalonde J.	50
Général Sir Baden Powell	150
Priolaz	50
Engarris	50
Ratton	110
De Marien	20
Thevenot	110
Raguet	110
Gambade	110
Ct O. Fenillet	110
Baron de Cornailles	110
S. Gimenez	100
d'Avesne de Moza	100
Hon. A. Amson	1,000
A. J. Deval	1,000
Baron de l'Espée	50
O. Boulart	250
Dr Lerembre	100
O'Ward La Touche	1,000
de Lardizabal	100
Capt. Wilson	200
Major Bryce	200
Carlos Petit	100
J. Datey-Harings	500
Rocq	110
J. Calame	500

Total

12,430

1926

M.M.	
H. G. Stewart	250
Edwards	100
J. Pile	150
P. Poyta	200
Captain Paget	250
Boulant	500
Autas Soriano	200
Selvey	400
Lacombe	300
Capt. Hamilton	350
Sam Park	1,000
Hon. Alf. Amson	1,000
Laboerde	50
Lachiotte	100
J. de Lostalot	50
Haitce	130
de Marien	200
Thevenot	110
Raguet	110
Ct O. Fenillet	130
Baron de Cornailles	130
d'Avesne de Morris	50
de l'Espée	50
O. Boulart	250
de Lardizabal	100
Gimenez	80
Dr Lerembre	100
Oward La Touche	1,000
Capt. Wilson	100
Carlos Petit	50
Martino	100
Rocq	110
J. Calame	100
Diverses à 10 francs	320

Total

8,700

Parmi les étrangers de passage en 1926 nous pouvons citer les subcriptions volontaires de M.M.

A. J. L. Hill	
John Russell	100
Air Commodore Smyth Osbourne	200
Lieut. Col. Colquhoun	100
Capt. Jones	150
Sir R. Brooke	100

G. Larkins	100
H. M. Tabor	100
H. A. Dennis	100
Sir Ch. Greenway	100
O. Robinson	100
A. Eddis	100
B. R. G. Eddis	100
J. C. Rosengarten	100

L'ANCRE D'OR s'est agrandi !!

Le catalogue 1928 contiendra de nombreuses et intéressantes nouveautés...

A L'ANCRE D'OR

32 RUE DE TURBIGO, PARIS 3^e

Fabricants
des célèbres
cuillers TERRIBLE,
ECLAIR & M^e LAURENS,
et des nouvelles montures
et apatitons morts TORVILLE ZIG-ZAG.
La plus grande spécialité
d'équipements pour la pêche
et à bon marché
pour le sportif.



Donnez-nous donc vos noms et adresses. Vous recevrez
sitôt sa parution notre catalogue 1928, gratis et franco.

TOUTES LES MALADIES DE PEAU GUÉRISSENT

Les démagagements affublent et dévocalisent, ainsi d'ailleurs que toutes les maladies de la peau : arth., dattes, eczema, herpès, prurigo, vésicules, érythèmes, pustules, urticaria, cloac., et furoncules. Quand le trouble s'ouvre au niveau des jambes, ce sont les souffrances des rhumatismes, arthrites, varices, phlébitides, névralgies, sciatique, insomnies, ainsi que des méfites, calpagnies, crises nerveuses, complications de l'âge critique et artérite-sclérose. Pour redonner force, vigueur, agilité, pratiquer la « rectification » du sang par la cure de Rithéole.

En vente dans toutes les bonnes pharmacies. A défaut et pour renseignez-vous sur le traitement, écrire à L. RICHELET, de Sedan, 6, rue de Bellier, Bayonne (B.-P.).

Nocelly for Boat Casting

EMERILLON LYONS
Spécial pour la pêche au lancé

TORETTI SAISON MARQUE DÉPOSÉE

Sous une bouteille de saupisse

les VRIELLES

Poids de 1 à 2 gr. - Pièce de 10 cm. 80

Un seul mât entraîne la ligne et le bas de ligne

Épargne temps et force, évite les gourmandises

Éditeur : Robert J. Quai Ferrache 86709

PARIS PARIS 17. CINQ-DOCKS

LA CUILLER LOURDE
= EMERY LYONS =

poids 20, 30 et 40 grammes

SUPPRIME LA PLOMBÉE

et facilite la pêche à la mouche ou à la ligne

pour la pêche à la mouche ou à la ligne

la cuiller emery est préparée pour faire

des courtes et courtes lignes

ELLE donne des RÉSULTATS SÉPÉGANTS

Éditeur : Robert J. Quai Ferrache 86709

PARIS PARIS 17. CINQ-DOCKS

Pour la Pêche au Lancé

de Saumon, de la Truite, du Brochet,
de la Perche et du Chêvreuil,

AVEC DES APPATS TOURNANTS

Employez

cet Emerillon à Billes

ET VOUS N'AUREZ

PLUS DE VRIELLES
SUR LA LIGNE

Cette CUILLER LOURDE

très puissante, se lance
SANS PLOMBÉE

LE MODÈLE 1928

lance, même en eau morte (eau et eau),
avec une réception lente de 1 à 2 km.

En vente : AUX NOUVELLES GALERIES

Saint-Jean-Pied-de-Port

et dans les GRANDES MAISONS et MAGASINS de PARIS et de PROVINCE

AU
PÊCHEUR FRANÇAIS

2, Rue Argenterie — Bayonne

Caniens - Moules - Mouches
— et Poissons Artificiels —
Pantalons et Bas imperméables
— Chaussons Spéciaux —

INSTALLATION ÉLECTRIQUE

pour l'éclairage et l'électricité

de Tous Articles de Pêche



WYERS F

36, Quai de la Loire, PARIS

Rédacl. et dir. M. J. Wyers

Éditeur et Directeur : M. J. Wyers

INVENTEURS FABRICANTS

Ventil.-électrique aux bateaux

Engins Supérieurs PÊCHE

pour bateaux

Fabrication imprévisible

TARIF ILLUSTREMENT COMPTÉ

NOUVELLES DIVERSES

Le conseil d'administration s'est réuni à St-Jean-Pied-de-Port le 15 décembre 1927. Il a approuvé la création du secrétariat, l'acquisition à frais communs avec le syndicat de Béhosallement du Pays Basque d'une machine à écrire Remington portative; il a étudié le bilan de 1926 dont détail est donné plus loin, et l'a approuvé à l'unanimité; approuvé aussi le compte rendu de la marche de la Société; désigné de nouveaux administrateurs à proposer à l'assemblée générale; approuvé le renouvellement des mandats des membres du conseil soumis à la réélection; approuvé les comptes du congrès de Bayonne, la nomination de deux nouveaux gardes à Ustaritz; la gestion du Bulletin; voté sur l'exercice 1928 un crédit de 500 francs pour la bibliothèque (acquisitions neuves); un crédit de 300 fr. pour participation de la Société aux dépenses de construction de la passerelle neuve de Bidarray par un groupe de riverains; autorisé le président à signer divers baux de longue durée; approuvé le projet de budget de 1928 après avoir entendu lecture du bilan passif de 1927.

L'Assemblée générale annuelle de 1927 s'est tenue le dimanche 18 décembre à Bidarray, hôtel du Post d'Enter; 207 sociétaires étaient présents ou représentés.

L'assemblée a approuvé le procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale du 27 juillet 1926, ratifié à l'unanimité la nomination des administrateurs sortants ou présentés par le conseil; approuvé la constitution de la fédération Basco-Béarnaise et les statuts soumis, le bureau ayant reçu mandat ferme de s'affilier à cette fédération dès l'assemblée générale de 1928; ratifié le projet de bail pour location d'un terrain à St-Martin-d'Arrossa; approuvé à l'unanimité les termes de la délibération du bureau de la Fédération Basco-Béarnaise relative à la non-constitution d'un groupement chasse et pêche dans le département;

approuvé les divers postes du bilan de 1926 et donne quinze aux administrateurs pour leur gestion; approuvé le programme de travaux de 1928; approuvé la demande des administrateurs de la section de Bayonne d'étudier l'introduction de la tanche dans les lots inférieurs de la Nive; décidé de suspendre provisoirement l'établissement d'un droit d'entrée pour les nouveaux sociétaires; voté à la demande du commandant de Marigny des félicitations au président de la Société pour la situation brillante de la Société et les résultats obtenus.

BANQUET ANNUEL

Le banquet a eu lieu à midi trente dans la grande salle de l'hôtel du Post d'Enter. A la table d'honneur : MM. P. Escheverri, maire de St-Jean-Pied-de-Port; M. Cederry, maire de Bidarray; Etxegarai, maire d'Irxoza, lieutenant-colonel Finsley-Pearce, Dr Dotencu, MM. les maires de Bayonne, de Biarritz, de St-Etienne-de-Baigorry, de Cambo-les-Bains s'étaient excusés.

Les convives ne s'apprécieront à aucun moment de la température glaciale qui régnait à l'extérieur. Un menu succulent, la plus franche camaraderie, les vieux airs basques, les chansons gaillies de nos amis Mignelgarry et Jean Bourdette, l'alléluia finale du président, donnèrent à cette petite fête le caractère dorinant de notre belle Société :

L'union cordiale de bons concitoyens pour une belle œuvre, dans le plus admirable pays de France.

BIBLIOGRAPHIE

Nous avons reçu, avec le plus grand plaisir, un élégant petit traité de « La pêche de la truite à la mouché », par Alfred Sougné, un de nos confrères belges. (Imprimerie Vervachot, filz, 21, rue de la Contrade,

Hôteliers, Fabricants, Commerçants !

Si vous jugez que nos efforts méritent d'être appuyés
Abhorez à la Société et donnez-nous votre publicité.

POUR UN AN : 4 INSERTIONS

1/2 page : 200 f.; — 1/4 page : 125 f.; — 1/8 page : 75 f.

LA NIVE

Bulletin de la Société des Pêcheurs de la Nive

(Nive Anglers Club. — English Text : p. 148)



198595

Part. 303

Notre tout autre premier but est de renseigner nos sociétaires sur ce que nous avons fait et réalisés, faire, ce n'est d'ailleurs qu'après trois ans de travaux dans le bassin de la Nive que nous avons créé un organe propriété de notre Association.

Nous espérons qu'il a satisfait nos amis. De nombreux témoignages d'intérêt nous sont venus de l'étranger et nous avons ainsi le certificat d'avoir été l'un des meilleurs instruments de la propagande touristique régionale.

Nous rendons compte chaque trimestre de la surveillance des travaux de pisciculture, des observations sur les astocks des salmonidés saules et saumons.

Mais nous voulons surtout montrer le véritable rôle d'une Société de Pêche.

ORGANISME AGRICOLE. car le rendement alimentaire du bassin de la Nive est de plusieurs centaines de mille francs par an ; c'est le revenu du lit de nos rivières, il doit être accru.

ORGANISME SOCIAL, car la pêche est le sport accessible à tous, le seul peut-être que l'on puisse goûter de l'enfance à la vieillesse. C'est un élissement hygiénique stable au cité, comme au rural. Enfin, une Société de pêche bien concue est un des plus efficaces outils de prospérité touristique.

Néanmoins, notre rôle ne doit pas se borner à la protection et au repeuplement de nos cours d'eau. Leur dévastation est née pour une part des exigences de la consommation, exigences qui ont porté le kilo de truites jusqu'à trente francs.

Or, il est bien facile d'accroître la production de truites, c'est d'en créer l'élevage pour la consommation.

Nos stations d'élevage fourvoient dans ce but des truitelles de race spéciale, la truite arc-en-ciel, à tous les agriculteurs qui désireraient faire cet élevage, source pour eux de revenus très appréciables.

Ce sera un des moyens les plus efficaces de lutter contre le braconnage et d'enrichir nos rivières en même temps que leurs riverains.

Nous avons le plaisir d'avoir pour collaborateur dans cette œuvre un des plus grands pisciculteurs de France, M. Beauné, propriétaire de la pisciculture de Normandie, à Bernay, dans l'Eure.

Avec la grande autorité que lui confèrent vingt-cinq années d'expérience, et la foi ardente de tout éleveur, il va bien exposer ici comment on doit, dans nos vallées, organiser la pisciculture pour la consommation. Nous le remercions vivement de la sympathie qu'il témoigne à notre œuvre.

L'EAU QUI PAIE

Lorsque l'on aime vraiment la pêche, on devient forcément fanatico, ayant en la grande chance de pratiquer ce sport, et d'apprécier plus de science, on s'aperçoit que la plus forte émotion, n'est peut-être pas celle qui consiste seulement à détruire, à prendre du poisson, mais bien au contraire à le protéger, à vouloir le laisser vivre.

Cela est si vrai que dans le monde entier les pêcheurs forment des Sociétés, pour défendre le poisson, même dans les plus petites villes, là où se retrouvent seulement quelques douzaines de pêcheurs, ils éprouvent le besoin de s'associer pour essayer de conserver le poisson. Ce sont en effet les pêcheurs qui demandent aux législateurs des armes, des lois, pour assurer

la protection du poisson. Ce sont les pêcheurs qui, en association, vont poursuivre avec leurs petits moyens le riche industriel empoisonneur et assassin de l'eau pure, pour l'empêcher de détruire le dernier poisson.

Avec une patience admirable, les pêcheurs apporteront chaque année leur contribution à la Société de pêche, pour que la rivière soit plus riche en poissons, que la loi soit mieux respectée, ils obtiendront que la protection du poisson passe avant les intérêts de certains industriels, et que les cheques soient d'abord respectés. Les pêcheurs s'intéressent donc tous à la pisciculture, car ils aiment les poissons. Tous ceux

à L'Isle. Nous avons été sensibles à cette situation et nous savons qu'à la nécessité que représente pour notre Société, est aussi venue de l'autre extrémité des pays de temps tranquille.

Nos camarades viennent ce faire aux deux bibliothèques du Bassin et de Saint-Jean-Pied-de-Port, sous le numéro 14.

En vingtaine-quarante pages, l'auteur, un pêcheur expérimenté, donne un excellent résumé des divers tronçons, des conseils judicieux pour le ferrage et une table normative et descriptive des diverses mouches. Quelques pages blanches sont laissées à la fin de la brochure pour recevoir les notes du lecteur. C'est clair, net, et il paraît difficile de mieux condenser le fruit d'une longue et intelligente expérience.

Nous remercions l'auteur pour le don de son ouvrage et lui transmettons nos sincères félicitations.

ROLE ÉCONOMIQUE DES SOCIÉTÉS DE POCHE.

Nous avons dit bien souvent que notre œuvre s'intéresse pas seulement les pêcheurs, mais qu'elle rendait de grands services à tous ceux que la prospérité de la région intéressait, même s'ils ne font pas partie de la Société. Nous recevons beaucoup de lettres de François ou d'étrangers guidés vers notre région par la renommée de nos rivières, richesse que ne possède pas la Côte d'Azur. C'est nous qui attirent, dans la saison d'hiver, un grand nombre de familles.

Récemment nous venons de faire lancer pour plusieurs années, une villa meublée au bord de la rivière, par une famille anglaise abandonnant la Côte d'Azur, dans le seul but de pratiquer la pêche de la truite et du saumon. Voilà un exemple positif de l'importance économique de notre Société et de la diffusion de son bulletin.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

La pêche du poisson bleu sera interdite du 15 avril au 17 juillet. L'état de l'eau au Nivelle à Saint-Martin-d'Arrossa en limitant tous les matins par téléphonie aux succursales de Grézieux-Leyraud, à Bayonne et Biarritz, à la banque Commerciale à Bayonne et à l'agence Héras à Biarritz.

On peut en avoir connaissance en téléphonant au n° 4 à Ossès.

RECONNUISSEMENT DES COTISATIONS

Un certain nombre de cotisants et personnes n'ont pu être présents dans la réunion de Biarritz, faute d'adresse exacte. Nous avons décidé de reporter au 15 juillet le date de notre prochain bulletin annuel, afin que tout le monde puisse recevoir le service à tous ceux qui pour un motif quelconque n'ont pas pu assister à cette réunion. Nous leur demandons de faire valoir leurs salaires pour la Société une économie importante.

Les numéros portent donc les 15 mai, 15 juin, 15 juillet, 15 novembre.

PROGRAMME 1928

Voici les éléments du programme tel qu'ils ont été approuvés par le conseil d'administration et l'assemblée générale :

SURVEILLANCE

Authorisation d'engager deux nouveaux gardes si la commission de surveillance le juge utile.

Achat d'une petite automobile à plan pour les gardes (qui a été approuvé par la commission de répartition du fonds des Jeux).

Poste de téléphone à St-Martin-d'Arrossa, au domicile du garde chef (colonel).

PISCICULTURE

Achissement de la station 6 (station Charbous) sur l'excellent de l'océan 1927.

Organisation de pièges pertinents pour la capture de la truite en novembre et décembre.

Comme les précédents, ce programme sera certainement réalisé; c'est le dernier effort. Après cela, l'organisation de la pisciculture et de la surveillance sera entièrement au point.

Un doux accident, qui a frappé le président de la Société a retardé la publication du présent numéro.

COTISATIONS: Français, domiciliés dans les Basses-Pyr., 10 fr. par an.
Hors ce Département, 30 francs. — Etrangers, 50 francs.
Membres à Vie: Français, 200 francs. — Etrangers, 400 francs.

CHEQUE POSTAL, Bordeaux 16.333

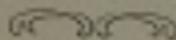
Société des Pêcheurs de la Nive, 4 SAINT-JEAN-PIED-DE-PORT (B.-P.)

HOTEL-PENSION

CHATEAU DE LA GARDE

SAINT-GOIN, PAR GÉRONCE

BASSES-PYRÉNÉES



SITUATED ON THE UPPER WATERS OF THE GAVE D'OLORON
THE BEST PLACE FOR SALMON FISHING WITH THE FLY
GRASS COURT. — MOTORS FOR HIRE. — CENTRAL HEATING
BATHROOMS HOT AND COLD. — STATIONS PAU AND OLORON
LIGHT RAILWAY STOPS AT GATES
GOOD COOKING. — TERMS MODERATE
PROPRIETORS HAVE PRACTICAL ANGLO-SAXON KNOWLEDGE OF THE ELITE

TÉLÉPHONE : GÉRONCE N° 1

— SITUÉ DANS LA HAUTE PARTIE DU GAVE D'OLORON —
LA MEILLEURE SITUATION POUR LA PÊCHE DU SAUMON A LA MOUCHE
TENNIS. LES AUTOS POUR LOCATION. CHAUFFAGE CENTRAL
SALES DE BAINS CHAUDS. — CHAUFFAGE CENTRAL
GARE PAU OU OLORON
ARRÊT DU TRAMWAY A LA PORTE
CUISINE SOIGNÉE. — PRIX MODÉRÉS
LES PROPRIÉTAIRES ONT UNE GRANDE CONNAISSANCE DE LA MURALE



Tél. : GÉRONCE N° 1

Tél. : GÉRONCE N° 1

SAUVETERRE-DE-BÉARN (B.-P.)

Hôtel Thyonville - Bentaberry

BENTABERRY, Propriétaire

Confort Moderne - Eau courante - Salle de Bains

CUISINE RENOMMÉE

Facilités de Pêche à la Truite et au Saumon

Se habla español
English spoken

Tél. Sauveterre-de-Béarn n° 18

biarritz-bonheur

magasins les plus élégants

Toutes les Nouveautés

A U S O U S - S O L

Rayon Spécial d'Articles de Pêche

ASSORTIMENT TRÈS COMPLET

HUR BASTER SOLATZ

Lauz haren ichirribatzen arri zilarrio, zikarbearaz dos gure erreka galde denborarekin bilerren.

Jaiari gure hamendie, zonbiek besturitzen aurreneko dudala irri maledugno bat.

Bellona, bellona! dio Iriñea horrez. Zer aherneko baliosterrana dio neurra leinarrizkeria. Arrekinariak az baliostagive urritik ema osasuneko denbora baino hobekidea, baina aldi gizartza gure aurrestutako tresna guziaz hizkuntza behere.

Azki ohirrikarrie gude nazoraren beha, Anduze, arriskari baten herria, lo daga ikurrat bat.

Orai arina, ihumariaz estilarazi da arriskaria. Urriko, pelkada, erbiao arrainen adosak amenturaztutu dute. Baisan orai, Biziñiko sasoiñe txuberen han harat juntua derlic, nota goldinik agertu?

Zortziñak egon, gohazaren burtsa ilusiozko hotsa egiten shal daga. Arria ondoa, ondak segurita, gure puntako lege charroantzi, alde erreberrin, zaria thindizten aldi diruzte.

Gero arreparo chehe berriez hartzela eila?

Ez kuxa gisoa; ez orina naise urkak. Geruza gobergarazik ekharriko shal dagaile.

Ez uste alian dohutu nagola errazia denbora hoz baliozat direla.

Ez aski orina? Tarran shal itzake, « denbora sakraturak ».

Urriñig hanat, hureco ihobi beherezzat, gure arrainak era inolakoak, labien gainera arri dira amaitu errazten. Kharatuak eta serioski arri dira latzak geroko.

Arriskarien zorionaz arte hartzen dute.

Berezitako, berere hurec laguntzen badituzte, heren arrazgutariak, trumilak sortzen diren chamaez salde lorragariekin.

Nola jasutzen diren, has harat, aldi berriak gibora, beren arretoak fiskotzera, beldurmex eta handilean, hurec urkak dituzen hobize em arretozak chehazta.

Erreka charrenak dira senore hortzak abertzasunak.

Nore ez diru ikusi, egozto char haurigenetik, zeho bat hurez petio diren beraztak, hizur, lu eta arrain, beren hobien egiten, zela beren gorputzera karrakastuz.

Nor ez da, charrauri, beha egon izokin handi batzuetan, pikar mehe batzuetan, kasko bizkarra huretic kantzo beren geruari osoki entzun.

Eykaretsos harriz zurrumbat jaure shal baliotzate, hel litazke Eyzkerraldeari. Mendilberri eta Balerriñi goiti.

Eta hain diren, hai amu arrainak, hai izokinak, beren egin bildaren saindutzen bezalako, hain diren uste guziz sakraturak dela, tun hain berira beren etxean bezien porat, kasko beren ezkuturak.

Entzutuki gure atzelan txentzunak; egon da, segur, baliotsa handia. Ezin edo perioz txiki hizur agintzera da mendera.

Eta ber iñaki struktura Hargilea et zu gurez et colora malkorri.

Hizkuntza arro, zortzinean eta baliotsak gurez aldi bat ere, ikasleak gurez hizkuntza, beharrik, meritoak, adio et zehol batzu, malkorri horiek idiazaga denez.

Batzen salduko dute lehioz beren arrazia, zortzaketa aldatu, meritoa egutzen. Berrik, zortzak edo eusko menturaz, diskideko malkorri egiaz direla, beren aldeak hizkuntza erromantza.

Gizara, gauzit zahizquierri.

Ez ditzo egiazko arriskariak. Balariez gurez, zortza, ibiltzak adukatuta hizkuntza. Legari baliotszeko chadiz - lehia besterik.

Balioz, beren baliotsakaren abiziano errazten dute; inolako hartzet, hizur dela gehiago eta arrazia.

Jakin zutengo segurtasunetako dute et dela egia. Gure edo aldi, gure arrainak bat edo beste jatorri baino bado zehazte, ez dela hizkuntza bai; itzasea hizkuntza kantza, hizur etxetan zutzen dolariz, inolako arrain dela, bere pinako hizkuntza galduen dela, eta hizur dela hizkuntza lantzen edo ballehondo bai mabi.

Chaharrerek baliotsak ondoko emoleen, ikergaiko denboretan, hizkuntza inolako zilarrie, hizkuntza gure arrain baseta!

Bera!

Ez da aski eskuazio arriskuak legia, zileta ukhan dezaten. Ez dute hizkuntza tokartzera behar.

Behar dute beren aditzakide, ezingozer. Bihotzakorren mailan den denen abaratzela. Tenore hizkuntza, gure arrain edo bakiak beren hizkuntza zaharrak eta hainzuk malhar. Ez da baliotzarrak gizaki egia, gehiago dena, zuzenekoa bat.

Hizur ondabetsu hizkuntza arte hizur dezerantzatzen dute beren fontetan hizkuntza arriskuarrak izan. Hizur ditzu hizur zailera beherez.

Aurten, orain hainzuk arrain eta bakiak hizkuntza izan ditzo sasoiak contra.

Ez legiak, ez jendarrak, ez hizkuntza, zebetako nahi bishil izaera ere, ez dute lehia zortzaketa, jendec berere arri baino bedaro hizkuntza sasoiak kontzentrazatu arriskuarrak gizaki. Bihotzak hizkuntza arriskuarrak legia egiten ditzo gizakiengo lehen.

Arriskariak, beren hizkuntza obatzak zerro, bakiak hizur ederriz egiztak.

Berri eta gehiago beharco dute arte hizkuntza eskuadren argitzak.

Zortza gurez ez akelosko neugintzak izaitz gerez, legiak egiten du behar denean gizaki egitez dago.

Ordian errazten shalco dugu, zintz, arriskua debekatu hilabetiaz direla gain galderio hizkuntza.

JUANES HANTZ.

Nive Anglers Club

(Started in April 1923)

Give us your home address and you will receive the further issues.

I have received the following letter from my friend H. G. Stewart, a member of our Board and one of our best anglers as well as a generous helper.

The Report of the Club answers some of the queries.

In the next issue I will tell the steps already taken towards the realization of most the following suggestions about fishing rules.

Dear Percy,

I was very much interested in all you had to tell me the other day. I am really anxious at your various activities and congratulate you most heartily on the success which have attended your efforts in so many directions. I am entirely in agreement with you as to the desirability of a licence for salmon fishing and think that, if the charges to one of French nationality are to be 100 francs, a fisherman of any other nationality ought to pay 200 francs for the right to fish in your rivers. As regards the tax on fish caught I think it is an excellent suggestion but I should be inclined to go a good deal farther. The fishermen who net the tidal waters are even more interested than the rod fishers in increasing the numbers of fish that run up the rivers. They take their toll out of every run of fish all through the tidal waters and much larger numbers of salmon are caught in their nets than are taken with rod and line. There is every reason therefore why they should pay their share towards the efficient guarding of the rivers from illegal and unfair fishing of every kind and towards the various schemes for increasing the numbers of fish. If it is a feasible scheme I should suggest that a tax of 10 francs per salmon be charged for every fish taken whether by net or rod and line and that the sum thus obtained be used for the purposes above mentioned. There are various ways in which a tax of this nature could be collected and if it were announced that anyone attempting to evade it by declaring a less number than he had taken would be liable to the revoking of his licence there should not be many attempted evasions. I think that if a scheme

of this nature were evolved it should include a substantial sum towards the efficient guarding of the rivers both in the tidal waters and above the river Adour. There are the better it is for all those trying to catch them and it should be no hardship to anyone to make the fish caught have to pay for the protection and preservation of still larger numbers. And now with special reference to the Nive. Being a small river with narrow tidal waters any rod fishing in these waters with nets is conducted with much more fatal results than in the larger waters of the Adour. It is a good river for breeding purposes and if salmon are hindered from running up the river in sufficient quantities the supply of fish in future years will be seriously affected. During the last two years—so far as one can judge from the numbers of fish caught with the rod and the number seen to move in the river we have had less fish than in the days when the bonnes were running. The heightening of the weir at Bigoson may or may not have had something to do with the shortage but there is no doubt that if a proper pass is not given there before the end of this year we may quite possibly have a third consecutive season without a good run of spring fish. It is quite possible this weir has not prevented fish from getting up one more lot for the clause lower down. I think still know you agree with me that we should make every effort during the next five years to get the lots between Halouze and the tidal waters placed in the hands of the Society for their proper protection at the end of the five years rental. I think also our guards will be doing more useful work by concentrating their attention on the various weirs in the lower portions of the river and the tidal waters than higher up. I consider that from Halouze to the junction of the Nive with the Adour is the most vital part to guard during the early months of the year and especially at such times as fish are known to be running. I don't know how the fishing with nets is regulated but I believe it is reserved for old naval men

and it appears the number of licenses issued. I am also ignorant as to whether certain fisherman have regular boats out, their nets or whether all the licensed men are free to use their nets whenever they wish. If we had a free hand to take such measures as we thought advisable to ensure a good run of fish we should doubtless recommend that all netting in the tidal yards below its junction with the Adour be prohibited for the next two years at least, that and if certain fisherman have their livelihoods for them to be deprived of the right to net for so long but I do think that the entrance to the river from the Adour and for some distance below should be entirely free from netting. If a certain number of licenses are granted for the Nive tidal waters the authorities might perhaps agree to grant no new ones for the next few years so that any licensee who by impudent owing to death or any other reason would not be granted to a new applicant and by that means the number of nets would be gradually decreased without causing hardship to anyone. I don't know if the licensees are obliged to have special marks on their nets but I think they should be compelled to have such marks so that any nets found being used at night or in such portions of the river as are excluded from netting rights could be identified and their owners brought to book. I think it should also be announced to all licensees that night fishing or any unfair fishing with nets would be punished by a fine, confiscation of nets and the revoking of the license. Very possibly any or all of these suggestions have occurred to you and you may have already taken such steps as are possible to have them carried out but at any rate it does no harm to make these suggestions even if for various reasons they cannot be made use of.

Regarding the numbers of salmon taken with rod and line on the Oloron this year—as you know I was there from July to the end of September. After June very few fish were taken spinning so far as I heard and I should say that the number taken on a fly did not by much exceed 250 and in any case were less than 300. If it were assumed that the number taken by spinning in the earlier months were about double the number taken on a fly I think it would be a generous allowance and would bring the total to somewhere bet-

ween 700 and 800 a very good record for any river.

Loywick had a good season and as much impression with the valuable work that you have done for the safeguarding and protection of those rivers that it is with great pleasure that I enclose sample fee books 1900 as a special donation to the Society and Members do la Nive in appreciation of your work. I think if there were an article in the next Bulletin showing what work had been done in each of the last three years and the amounts expended on the more important works also what work on other rivers had been influenced or brought about by our Society that it would be of general interest and would open the eyes of some of our members to the advisability of increasing their subscriptions. Much less certainly have done but much results to be done and the best results cannot be expected unless the club is generously supported and provided with the money necessary for carrying out its full programme. If you like to publish any portion of this letter in the next Bulletin you are welcome to do so if you think it might induce some of our members to follow my example and send a special donation for the furtherance of the objects that we have in view. I should like to go to Oloron with you if you are going one day next week and will let me know.

Yours very sincerely,

Herbert G. STEWART.

PRACTICAL WARNINGS

Salmon and trout may be fished for from sunrise to sunset till September 30.

Coarse fish fishing, presently allowed, will be prohibited from April 15 to June 15.

The height and colour of Nive water at St-Martin-d'Arrossa below the junction of Haigerry Nive is printed every morning upon a special board at Biarritz : Crédit Lyonnais Bank, and Agence Haxo, and at Bayonne Banque Commerciale and Crédit Lyonnais.

Any news about the water may be got from the chief keeper : Villa Basarri, Ossas, Téléphone N° 4 at Ossas.

Tickets for the season and inquiries about the Club may be obtained from the secretary at St-Jean-Pied-de-Port. Téléph. 44.

The Club asks to anglers killing a salmon to send to the Secretary the measures shown upon the special post card together with some scales. Ask for the special post cards (See bulletin of the Club N° 4).

Everytime you send us an extra-subscription you enable us to receive a bigger State allowance since this allowance is in proportion to our private subscriptions (about 50 or 70 per cent) then help as far as your purse will permit.

REPORT OF THE CLUB

We have already explained in the booklet we give to our English members — together with French ones on fishing and Fishing Societies — that our Club is of quite a different type of an English one, a large popular resort being a necessity for us in order that our watchers be in good terms withupian courses and local anglers.

Our first act as a Society was to hire from State the whole part of the river where salmon and trout are to be fished for, principally to suppress netting, prevent poachers and give our members the right of walking along the banks. We succeeded also in suppressing the wheel nets.

However, in spite of memberships and generous voluntary extra-subscriptions, the list of which will be found in folio 140 for 1925-1926 (1927 is next issue), we hardly needed allowances from the State. These allowances are given under the form of percentages, that is—the State gives back to us part of our expenses, but, in order to encourage clubs to start pisciculture, the percentage given is higher when pisciculture is extended, in fact a most excellent encouragement. For instance a Society watching only after a river will get 25 % of its expenses, but, if hatcheries have been built the same Society can get as much as 70 % of its expenses. That is our case this year.

Therefore, since 1925, we started building hatcheries and, at the same time, we were looking on for good watchers, a most difficult thing to find.

Administrative expenses amount to nearly nothing, all functions being honorary, but those of watchers. These expenses consist in paintings, maps, cards, advertisements, etc.

During the year 1925 the building of 4 small hatcheries has cost 10,000 fr. 95. Hatching expenses 1,236 fr. 80 and 60,000 three months fry have been hatched and planted. Watching in 1925 has cost : Rewards to State agents and custom men : Frs 772,49 and for the four watchers of the club : 5,496,80.

These watchers are of two kinds. Some have a monthly allowance and are titular watchers, the others are only auxiliary and paid to the hour of watching and

help principally for slightly patrols, to wear a uniform and receive. Two of them have dogs.

In 1926 we succeeded in having 4 hatcheries and the expenses of watching during three months amounted to Frs 10,541,15, 70 which for State agents : Frs 1,671.

A new hatchery was built, the same enlarged and built for good (these two having been made only as a trial the year before). These buildings have cost : Frs 11,714,10.

The cost of hatching was Frs 2,120, but, owing to disease and bad weather in addition to an accident in a factory, accidents which caused the death of 80,000 fry, we only planted about 70,000 fry, out of 220,000 eggs.

Office expenses, maps, cards, etc., amounted to 8,884,95.

Income for 1925 was:

Memberships	9,812,12
Voluntary subscriptions	12,80
Allowances from town councils and Sundry associations	2,58

State allowance 6,000 fr. at 40 %

Income for 1926 was:

Memberships	18,460,12
Voluntary subscriptions	8,78
Allowances from town councils and Sundry associations	4,75

In 1927 we have increased our hatchery works. A hatchery was transferred and enlarged, others perfected, a big central station for artificial breeding and hatching of salmon eggs has been started at Saint-Martin-d'Arossa.

Hatching has been excellent, with a cost of Frs 4,783,26 we have been able to produce 112,000 brown trout fry, three months old, 8,000 rainbows, 4,800 parr.

These new watchers have been engaged. Telephone was installed for the brigades of Saint-Jean-Pied-de-Port and Saint-Martin-d'Arossa.

The first State allowance for 1927 has been 18,000 francs at 47 % and another one 8,000 at 75 %, this second one especially given for the central Hatchery of Saint-Martin d'Arossa. But our income of 15,000 only allowed us to take 14,000 francs, out of the first allowance and 4,000 out of the second one.

Our present situation is as follows:

allowances of 1927.

4,000 Fr. at 4% = 16,000 Fr. of expenses
in our charge.
8,000 Fr. at 7% = 56,000 Fr. of expenses
in our charge.

New State allowances for 1928,

16,000 Fr. at 7% = 112,000 Fr. of expenses
in our charge.

A new effort must then be made and
the result of this effort will be employed
entirely on watching.

Watching will be efficient, especially if
the waters of the low part of the Nive only
if we can buy a small motor car which
will quickly transport the watchers in time
of night on the desired spots. It is at present
difficult to do so, these roads being
so narrow in ten kilometers, and, besides,
the last miles of the river before the
oceans are fairly narrow and afford lots of
good setting spots.

The Central Service of Woods and Rivers
have approved the acquisition of this
motor car, and engaged itself in paying
50% of the price and keeping.

If we care to gain the year over the
restocking it's a necessity for us to be
able to buy at once this motor car, for, the
State has to spend the money first and the
watchers. At present we have to pay hatchery
expenses, monthly expenses of the watch-
ers, and we have not yet received the
State money on our expenses of 1927. The
State is never in a hurry to pay.

Besides, we believe that every one know-
ing what represents the cost of keeping
up fishing on a river effectively spreading
over 100 kilometers, of which 50 kms.
are salmon waters, will easily catch the
necessity of giving the watchers a mean of
quick transport. It seems indispensable, not
only against poachers, but also for
the chief keeper to keep an eye opened
over his subordinates and control nightly
patrols.

Rewards to gendarmes

1,675 francs have been given as rewards
for poaching cases prosecuted.

Results of surveying.

First of all, most of our poachers have
been obliged to change their former quar-
ters, and, either to confine to the banks of
the mountains, either to go as far as Man-
non, where many complaints come from
the clubs whose waters are invaded by our
citzens.

Thus, even on the Nive, the most de-
structive way of poaching, at night with
hand nets and powerful lights have been al-
most wholly abandoned as too dangerous
for poachers. They come back to the old

way of trouting nets, which is far less dead-
ly. Some places only being inaccessible, and
the results rather poor, a few kilos only,
instead of some fifty pounds every night,
with lights.

Poaching has been persecuted most of
the time by big waters.

Swimming salmons, very numerous this
year, have been hardly watched by both
parties, and very few fish have been shot.
The former trap called a rade - has not
been used by poachers, thanks to our laws.

Troods have been well looked after in
time of trout spawning, many big fish re-
ported everywhere. The stock is actually
increasing every year.

Two keepers narrowly escaped murder
in the month of December last. Watching
a brook two miles down St-Jean-Pied-de-
Port in early morning and clear moonlight
they found two men of a gangster crew,
one with a net and the other armed with
a war rifle. Both watchers bolted, each on
a marr, but, the armed one aimed at them
with his gun and fired, happily missing
them, and then ran away. Having denied
everything they were condemned to a ridiculous
short time of prison. Appeal
against judgement, having been made by
the Procurer, the affair is going now to
the court of appeal of Pau which we
hope will be more severe.

Hatcheries.

Big floods in the late autumn and early
winter months did not allow us this year
to capture spawning salmon as we hoped.
The same fact occurred on the Gave d'Oloron
where the Woods and Rivers Service
had its wheel nets destroyed and could
only get about 100,000 eggs with great diffi-
culty.

"Our trout hatcheries will receive 222,000
eggs of brown trout, and 20,000 rainbow,
the last a new species breed is from the
State Fisheries of Tassan le Saussac,
and is said not to emigrate, and recent ex-
periments seem to confirm its reputation.

STOCK

TROUT

Good in the Nive and Nive de Baligorry.
Les Aldudes and Arneguy rivers will suf-
fer from vastation of last summer food.

Salmon

Good big fish run is reported. Net fisher-
men of the month of the Adour are asto-
nished by the size of fish, lots of them abo-
ve 30 pounds.

As was hoped for, runs increase every
year.

Last season on the Nive gave fully reason to the opinion of our friend Daudet, that "salmon comestisse de nos rivières".

Lieutenant-colonel Parley-Perrine complained of the lack of salmon, but, however, salmon were there as was clearly seen at spawning time, and they were no more numerous than even those years ago, which was one of our best runs or rather the best year for records as yet.

Although the flood of August 1895 killed about 100,000 landlocked fish in a very short length of river, spawning fish were to be seen everywhere afterwards, and, for the first time since, may be twenty years, a shoal of salmon ran up the small river Bantam at Bidarray, and went very far higher in Spain, where unfortunately a great part of them were shot by Spanish custom agents, whose rifle proved itself sufficient for this purpose.

Why then did the salmon refuse every bait, and even rose very scarcely?

I think it's because the run in the river is rather short, and waters having the high road of the winter and spring tides run up at once to their usual maximum. Salmon in the river and remained in the very deep pools, where almost never a catch reported. During summer water too warm in our small river to give any sport, fish lacking of oxygen, becomes tooleep and unable to move.

On the contrary the Gave d'Oloron, flowing longer and cooled by masses of melting snow from high mountains, gives the fish plenty of water to run up, and water richer in oxygen, in which he moves and takes the bait longer.

Let us hope this explanation is not altogether right and better sport will be had this year, no real theory having been found as to the temper of salmon, who would not care to contend, for the greatest despair of unfortunate anglers.

Correspondance and cheques must be forwarded to
President des Pêcheurs de la Nive à Saint-Jean-de-Vielle (Hautes Pyrénées)

Elise Saint-Lèbe

MODEST

"Choco-Tiki"

Rue Elise-Audis
BIARRITZ

Ask for samples of Basque Linen

Napkins and table cloths
pantry linens
Towels - sheet - hangings

- TO -

Maison CANDAU

TOILES BASQUES

SAINT-JEAN-PIED-DE-PORT (B.P.)

Samples will be sent post-free.

Ventes et Locations de Villas et Appartements

Gérance d'Immeubles
— et Propriétés —

FURNISHED ROOMS VILLAS - FLATS FOR SALE OR TO LET

Tous renseignements gratuits sur
le Pays Basque. Hôtels, Pension
(prix d'hiver et d'été), automob.
etc., etc.

S'adresser à Ch. LE BRIS
Directeur du "Foucier"
Rue Mazagran — BIARRITZ

English Spoken

Le Habilé Espagnol

ITXASSOU

Centre de Pêche au Saumon et à la Truite

**Hôtel
du
Pas de Roland**

SUR LA GRANDE ROUTE



:: Eau courante chaude et froide ::

Confort moderne - Chauffage central

Chambres confortables - Cuisine soignée

→ **TÉLÉPHONE 9 ITXASSOU**

qui éprouvent le plus vif plaisir de la pêche gardent le souvenir de nombreux poissons qu'ils auraient pu si facilement capturer, mais qu'ils n'ont pas essayé de prendre pour la seule satisfaction de les laisser vivre.

Leur d'une visite que M. Rocq me fit à Bernay, nous causions de l'avenir piscicole

voyons d'abord quelle est l'installations nécessaire. Celle-ci doit être simple et peu coûteuse à établir.

L'eau qui traverse ou borde la propriété qu'elle coule dans le fossé, qu'elle alimente l'étang ou le bassin, ou qu'elle arrose les prés doit payer. L'eau doit rapporter tous les ans, donner un rendement, un



Type de bassin de la "Pisciculture de Normandie" à Bernay (Eure).

de la France. Nous étions d'accord sur les nombreuses raisons qui font nos rivières si pauvres en poissons et sur les efforts considérables qu'il faudra faire pour améliorer cette triste situation. M. Rocq me dit :

"Mon but serait d'intéresser le paysan, le propriétaire agriculteur, à la pisciculture, leur faire comprendre les grands avantages de cet élevage, de façon que la production de la truite dans notre région, soit pour le propriétaire disposant de l'eau, une augmentation de son revenu, un supplément de ses bénéfices agricoles."

M. Rocq dont le dévoûment aux pêcheurs des Pyrénées est si connu, avait raison. Il faut que les propriétaires agriculteurs fassent du poisson, d'abord pour y trouver une nouvelle source de bénéfice, qu'il est stupide de dédaigner, puis les pêcheurs y trouveront aussi leur avantage, car si les propriétaires agriculteurs font de l'élevage de poissons, les rivières se trouveront repeuplées. L'installation d'une pisciculture dans une vallée, c'est le réempoissonnement certain de la rivière, ne serait-ce que par les fuites des alevins; car quelles que soient les précautions prises, il est presque impossible de les éviter dans le premier âge des alevins. Les élevages particuliers profiteront directement aux pêcheurs.

Avant de parler de l'élevage, du travail,

venu en poissons, à tous les propriétaires ayant l'eau chez eux, ou devant la faire venir sur leur propriété en disposer. L'eau donne un bénéfice pour la production facile du poisson.

Les Basses-Pyrénées sont une des régions les plus favorisées de l'Europe par l'élevage de la truite. Des eaux magnifiques, et en abondance, des sources nombreuses donnant une eau d'une qualité rare, des différences de niveau du terrain permettant l'installation facile et à bon compte de bassins. De nombreuses villes de bords où la vente de la truite est largement assurée à des prix très rémunérateurs. Il faut donc comme le disait M. Rocq « aider les agriculteurs, sur tout ce qui concerne l'élevage de la truite dans notre région, leur faire comprendre tous les avantages pratiques qu'ils pourront tirer de ce travail ».

C'est là une bien belle et générale idée du distingué président de la Société des Pêcheurs de la Nive.

La situation piscicole de la France si loin d'être brillante, il ne faut pas s'illusionner, il faut voir notre infériorité au près des étrangers, et chercher à les imiter.

Je n'ai pas l'intention de faire ici un cours de pisciculture mais comme je l'avais dernièrement dans une revue locale :

— « C'est le devoir de ceux qui connaissent

Altitude and Winter Sports of the Pyrenees

FONT-ROMEU (Pyrénées Orientales)

THE GRAND HOTEL (altitude 6,000 feet) - Open all the year
Trout fishing centre - Large reservoirs of "Les Bouillouses" -
Golf Tennis - Winter Sports

For particulars, apply to the Manager Grand Hotel, Font-Romeu
(Pyrénées Orientales).

LUCHON-SUPERBAGNÈRES (Haute-Carcassonne)

L'HOTEL DE SUPERBAGNÈRES (Altitude 6,000 feet)

Connected with Luchon by an electric rack railway

Winter Season : December to March.
Summer — June to October.

Luchon is a trout fishing centre. Rivers : La Riege and l'Onze.
All the Winter Sports.

For particulars, apply to Manager of the Hôtel de Superbagnères, Luchon (Haute-Carcassonne).
Corresponding Hotel in Paris : Hôtel Moderne, Place de la République.

MOTOR CAR SERVICES OF THE "MIDI RAILWAY COMPANY"

From June to October

1. — The "Route des Pyrenees"

Carcassonne-Biarritz (510 miles) or Biarritz-Carcassonne
and Cerbère-Biarritz (541 miles) or Biarritz-Cerbère

2. — Connection Between the "Route des Pyrenees" and the "Gorges du Tarn"

- Carcassonne-Millau, via Saint-Pons, Lamalou-les-Bains, Bédarieux
and Lodève (127 miles).
- Millau-Carcassonne, via St-Afrique, Lacavans and Mirepoix (136 miles).

3. — Circuits of the "Gorges du Tarn" and of the "Causses"

- Circuit Millau, Meyrueis, Aven Armand, Sainte-Eulalie, Gorges du
Tarn, Millau (84 miles).
- Circuit Millau, Valley of the Dourbie, l'Aigoual, Beaufortan, Dorgali,
Millau (107 miles).

For full particulars, apply to | "Midi Railway Company" (Tourism and Publicity Services), 54-
Boulevard Haussmann, Paris (9^e).
the Principal Travel Offices and Agencies.

PAU

G^d HOTEL DES PYRÉNÉES ET BEAUSÉJOUR

Boulevard des Pyrénées

MERVEILLEUSEMENT SITUÉ AU MIDI

AVEC VUE SUR LA CHAINE DES PYRÉNÉES

A PROXIMITÉ DU CASINO

Eau Chaude et Froide dans toutes les Chambres

CUISINE DE PREMIER ORDRE

Ouvert toute l'année -:- Prix réduits en Été

Changement de Direction.

M. GIUGLARIS, Directeur.

❖ Nos Poissons ❖ Nos Méthodes de Pêche

Par Victor DECHAMPS

Ouvrage honoré de souscriptions de M. le Ministre de l'Agriculture et des Travaux Publics
de M. le Ministre de l'Industrie et du Travail, etc.

300 pages, format in-4° raisin (26 X 17)

Ce livre abondamment illustré, constitue la plus complète étude documentaire publiée jusqu'à maintenant en fait de pêche fluviale. Aucun ouvrage paru à ce jour ne possède à la fois, l'ampleur, la science et la "pratique" de **Nos Poissons-Nos Méthodes de Pêche**, dans lequel l'auteur n'a rien laissé d'inexploré. Chacun de ses chapitres contient au moins autant de matières utiles que n'impose quel gros volume traitant généralement la partie envisagée d'une façon très prolifique, avec des détails qui n'ont rien à voir avec la pêche elle-même.

Quelles que soient les méthodes décrites, le tout est barré d'observations personnelles et vécues, de remarques originales, de conseils pratiques. Ce livre n'est pas seulement destiné aux novices, il s'adresse à tous les fervents qui y trouveront nombre d'enseignements expliquant la raison de ces nombreuses et fréquentes causes de perplexité chez un pêcheur.

Prix (en francs français) : **Vingt-cinq francs.** (Contre remb : Fr. 29)

Tous les envois de fonds (chèques ou mandats bancaires), doivent être effectués au nom de :

M. Victor DECHAMPS, 26, rue Lambert-le-Bègue, LIÈGE (Belgique).

Compte Chèques Postaux : Belgique N° 89.580

Banque de Commerce et d'Industrie, à Liège

LA SOIE TRESSÉE AU LANCER
« La Biche »

LA SOIE POUR LA MOUCHE
“ The Stag ”



CANNES EN BAMBOUS REFENDUS
DEVONS « Le Kilfo »

Tous Articles pour la Pêche du Saumon et de la Truite

En Gros seulement :

S. ALLCOCK & C°, Paris

de tout, d'essayer d'aider les débarquements, de les mettre en garde contre les tentatives terroristes des assauts communiens sans avoir pris la peine d'apprendre ».

Il ne faut pas croire aveuglément les récits de la pêcherie, qui associent sans aucune donnée, sans aucun argument de ce qu'il est des résultats fantastiques, qui sont d'ailleurs le plus grand honneur à leurs splendides facultés imaginatives.

Nous avons l'heureuse chance d'avoir en France des hommes de science ayant dédié leur vie à l'étude sérieuse de la pisciculture.

M. Roalo, Léger, Jannet, de Dovin de Bourville, donnent aux pêcheurs qui veulent s'en donner la peine tous les moyens de s'instruire, par des ouvrages qui ne se vendent qu'en très bons auteurs écrivains.

Nous allons dans une série d'articles examiner quelle est la manière la plus simple de créer un réservoir de l'eau en y élevant la truite.

Pour recueillir du poisson, il faut d'abord en servir, mais encore faut-il le faire avec méthode, et mettre de son côté toutes les chances de réussir. La première de toutes c'est d'avoir les connaissances indispensables à cet élevage. La principale cause des échecs piscicoles en France est comme démontre une ignorance absolue du travail de l'élevage du poisson. C'est précisément

contre les agriculteurs des Basses-Pyrénées la crainte de perdre facilement de la truite et de se créer un système bénéfique avec cet élevage.

Poissonne n'éleve des palettes, des canards, des pigeons, des lapins, avec le désir et la certitude de perdre de l'argent. Il faut donc savoir comment on peut et on doit en gagner en élevant du poisson.

Il ne faut pas croire que l'installation sur la propriété de un ou plusieurs bassins soit un travail compliqué nécessitant une grande dépense. Dans la région des Pyrénées où les sources, les ruisseaux sont nombreux, où le terrain présente souvent de grandes différences de niveau c'est un travail très facile, à la portée de tous les agriculteurs qui veulent bien s'en donner la peine.

Utilisation des sources : Pour le propriétaire ou l'agriculteur possédant une ou plusieurs sources sur sa propriété, le travail de l'installation est beaucoup simplifié, si la source est à l'assez de montagne au-dessus du niveau du sol, les bassins à construire seront faits de digues de terre élevées au-dessus du sol. Si la source, comme cela arrive très souvent, se trouve au contraire dans le fond, c'est-à-dire dans la partie la plus basse du terrain, une digue tout autour peut fermer le bassin. Le ou les bassins servent donc alimentés soit par surface si la différence de niveau est assez



Type de bassin de la "Pisciculture de Normandie" à Bernay (Eure).

avant de commencer qu'il faut vouloir apprendre, après il est déjà un peu tard. Comme dans tous les élevages, la théorie n'est pas suffisante lorsqu'on se trouve en face de la difficulté nos prévues, mais on peut essayer d'éviter les difficultés en se donnant la peine d'apprendre.

Le but de ces articles c'est de pourvoir

grande entre la chute de la source et le niveau de l'eau du bassin, soit par le fond si la source est au niveau du sol.

Naturellement plus la chute est élevée et meilleur est le rendement puisque l'eau se trouvera plus oxygénée avec la chute. Mais des bassins alimentés par des sources dans le fond deviennent aussi de très bons

résultats. La population d'un bassin en truites peut se doubler à chaque fois que l'on gagne un mètre de chute. Par exemple, un bassin contenant 1.000 kg de truites de 100 à 150 grammes avec une chute de un mètre peut en contenir 2.000 kg avec la même quantité d'eau et deux mètres de hauteur de chute. Ceci intéressera d'autant plus les agriculteurs des Pyrénées que les sources avec chutes sont fréquentes.

Donc plus de hauteur de chute et moins de débit d'eau pour la même quantité de poisson, ou beaucoup plus de truites dans le bassin avec plus de hauteur de chute d'eau.

La forme des bassins n'a pas du tout l'importance que l'on croit pour le résultat à obtenir. Il est toujours préférable de rechercher la forme rectangulaire, car l'eau

s'écoule plus rapidement. Cela fait tout aussi ridicule qu'un fermier qui nous costruit des écuries ou des étables dont il n'aurait jamais pu retirer le fumier. Les bassins ont besoin d'être extrêmement étendus, d'abord pour être pêchés, puis nettoyés et séchés, quelquefois même désinfectés. Or comment pratiquer aisément toutes ces opérations, si l'on a mal calculé les dimensions et qu'il reste de l'eau dans les bâtimens.

Il se faut pas non plus attacher trop d'importance à la profondeur à donner aux bassins. L'élevation des truites tient aussi bien dans des bassins ayant 50 centimètres de profondeur que trois mètres.

C'est le renouvellement d'eau qui les oxygène, bien brassée et bien pure qu'il est important d'avoir à sa disposition, à profondeur, la surface, la forme des ba-



Type de bassin de la "Pisciculture de Normandie" à Beuze (Eure).

n'y renouvelle nulle part, mais c'est surtout la situation, l'emplois de terrain qui font la forme à donner aux bassins.

La dimension des bassins varie sans pas seulement suivant le terrains dont on dispose, mais surtout de la quantité du débit de l'eau que l'on peut avoir. Dans notre région où il faut tenir compte des journées chaudes, il faut créer des bassins dont le renouvellement total du volume de l'eau peut se faire en six heures, on peut aller très bien jusqu'à dix heures et même plus, mais pourquoi dans le cas fait d'un élevage s'assurer à ne pas dépasser ?

A chaque fois que cela sera possible, les bassins se construisent au-dessus du sol. Les digues sont faites en terre bien battue, ce sont les meilleures, et c'est la façon la plus économique de faire les digues des bassins. Un bassin doit pouvoir se vider entièrement, c'est-à-dire à vif fond. Comme j'ai vu de pisciculteurs dont les bas-

sins ne changent en rien les résultats d'un élevage.

Pour le propriétaire qui ne dispose qu de l'eau d'une rivière ou d'un ruisseau, l'aménagement de bassins est également fort simple. Une prise d'eau établie de manière à ce que le débit de l'eau soit assez régulier que possible, il faut s'assurer que la retenue d'eau au moyen d'un barrage est suffisante, pour ne jamais en manquer. L'élevage de truites utilisant l'eau d'une rivière ou d'un ruisseau doit toujours être le maître de son eau. Une canalisation conduira l'eau de la prise d'eau aux bassins. Ne jamais, sauf si l'eau se peut faire courir, employer les tuyaux pour ce travail, mais une canalisation soit en béton, en pierres, en briques, en bois ou même en fer creux dans la terre, si celle-ci est bien imperméable.

En effet toutes les canalisations sont tordues peuvent se boucher par suite d'arrachements.

Montez vos Lignes Pêcheurs au Lancer
vos Bas de Lignes

“Racine Tortue”

de 5 mètres avec nœuds

La corde qui ne s'effilote pas !



Chambre métro
lente en polyester

45

Marque déposée
LA SOIE®
Paris

Si votre hameçon
peut être pressé est article nécessaires

HAMEÇONS MONTÉS

sur

“ Racine Tortue ”

Cristal doré - Forgés
Forgés Enfilées rouge
(0 à 30 mètres avec lanière)

Pêcheurs au Lancer

La Soie des voiles pour le lancer

et la Silex

l'Abeille Barre Rouge

qui a été classé vainqueur
première
dans tous les concours
et les championnats
internationaux



Marque déposée
“LA SOIE”
Paris

Si votre hameçon

peut être pressé est article nécessaires

GROSSEURS ET RÉSISTANCES
de la Soie Tressée

à l'ABEILLE Barre Rouge

7 BR.	8 BR.	9 BR.	10 BR.	11 BR.	12 BR.
8 kL.	8.5 kL.	9.5 kL.	12 kL.	15 kL.	17 kL.

Contre les Piqûres de Moustiques

Demandez chez tous les Pharmaciens
un tube de

M O U S T I C O L

Crème hygiénique - non grasse

Aseptise et calme instantanément
la démangeaison

Satisfaction garantie - Nombreuses références

Envoi franco contre Frs. : 6.60 adressés aux
Laboratoires DUPRAZ, 41, rue Etienne-Marcel - PARIS